



# BOOK AGRI-ETHIQUE 1ER SEMESTRE 2018

---

12 SEPTEMBRE 2018



## SOMMAIRE

|                                                |                                                                                |    |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| campagnesetenvironnement.fr (31 juillet 2018)  | Le porc fermier de Vendée, nouvelle étiquette pour Agri-Éthique                | 8  |
| REUSSIR LA VENDEE AGRICOLE (06 JUIL 18)        | La première filière équitable de viande française est née                      | 9  |
| L'AVENIR AGRICOLE (06 JUILLET 18)              | Agri-Ethique : porc fermier de Vendée, la première filière équitable de viande | 11 |
| www.agro-media.fr (9 juillet 2018)             | Lancement de la 1re filière équitable de viande française - Agro Media         | 12 |
| LES MARCHES HEBDO (06 JUIL 18)                 | Une première filière porcine labellisée Agri-Éthique                           | 14 |
| www.ouest-france.fr (29 juin 2018)             | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 15 |
| saint-nazaire.maville.com (29 juin 2018)       | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 17 |
| saint-lo.maville.com (29 juin 2018)            | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 19 |
| bethune.maville.com (29 juin 2018)             | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 21 |
| dunkerque.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 23 |
| rennes.maville.com (29 juin 2018)              | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 25 |
| dinan.maville.com (29 juin 2018)               | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 27 |
| laval.maville.com (29 juin 2018)               | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 29 |
| guingamp.maville.com (29 juin 2018)            | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 31 |
| granville.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 33 |
| trouville-deauville.maville.com (29 juin 2018) | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 35 |
| vannes.maville.com (29 juin 2018)              | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                               | 37 |

|                                                |                                                  |    |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----|
| paris.maville.com (29 juin 2018)               | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 39 |
| pontivy.maville.com (29 juin 2018)             | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 41 |
| caen.maville.com (29 juin 2018)                | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 43 |
| saint-malo.maville.com (29 juin 2018)          | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 45 |
| cholet.maville.com (29 juin 2018)              | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 47 |
| hyeres.maville.com (29 juin 2018)              | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 49 |
| cannes.maville.com (29 juin 2018)              | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 51 |
| brest.maville.com (29 juin 2018)               | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 53 |
| draguignan.maville.com (29 juin 2018)          | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 55 |
| alencon.maville.com (29 juin 2018)             | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 57 |
| frejus-saintraphael.maville.com (29 juin 2018) | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 59 |
| tourcoing.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 61 |
| lannion-perros.maville.com (29 juin 2018)      | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 63 |
| quimper.maville.com (29 juin 2018)             | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 65 |
| marseille.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 67 |
| laseyne.maville.com (29 juin 2018)             | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 69 |
| cagnes.maville.com (29 juin 2018)              | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 71 |
| niort.maville.com (29 juin 2018)               | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 73 |

|                                             |                                                  |     |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----|
| angers.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 75  |
| lorient.maville.com (29 juin 2018)          | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 77  |
| cherbourg.maville.com (29 juin 2018)        | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 79  |
| brignoles.maville.com (29 juin 2018)        | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 81  |
| cagnes.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 83  |
| blois.maville.com (29 juin 2018)            | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 85  |
| menton.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 87  |
| toulon.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 89  |
| lille.maville.com (29 juin 2018)            | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 91  |
| nice.maville.com (29 juin 2018)             | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 93  |
| nantes.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 95  |
| arras.maville.com (29 juin 2018)            | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 97  |
| vitre.maville.com (29 juin 2018)            | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 99  |
| lessablesdolonne.maville.com (29 juin 2018) | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 101 |
| moulins.maville.com (29 juin 2018)          | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 103 |
| valenciennes.maville.com (29 juin 2018)     | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 105 |
| lille.maville.com (29 juin 2018)            | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 107 |
| roubaix.maville.com (29 juin 2018)          | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs | 109 |



|                                            |                                                                          |     |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| redon.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 111 |
| grasse.maville.com (29 juin 2018)          | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 113 |
| larochesuryon.maville.com (29 juin 2018)   | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 115 |
| lemans.maville.com (29 juin 2018)          | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 117 |
| labaule.maville.com (29 juin 2018)         | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 119 |
| douai.maville.com (29 juin 2018)           | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 121 |
| saint-brieuc.maville.com (29 juin 2018)    | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 123 |
| poitiers.maville.com (29 juin 2018)        | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 125 |
| fougeres.maville.com (29 juin 2018)        | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 127 |
| LSA LA QUOTIDIENNE (28 JUIN 18)            | Le petit déjeuner prend la clé des champs                                | 129 |
| LSA LA QUOTIDIENNE (27 JUIN 18)            | Le petit déjeuner prend la clé des champs                                | 137 |
| www.lsa-conso.fr (28 juin 2018)            | Le petit déjeuner prend la clé des champs                                | 145 |
| OUEST FRANCE (28 JUIN 18)                  | Du porc de plein air équitable pour les éleveurs                         | 150 |
| ZEPROS METIERS SNACK & FOODS (MAI/JUIN 18) | Encore plus de commerce équitable                                        | 151 |
| LSA LIBRE SERVICE ACTUALITES (28 JUIN 18)  | Le petit déjeuner prend la clé des champs                                | 152 |
| www.capital.fr (18 juin 2018)              | Le commerce équitable s'adapte aussi aux agriculteurs français           | 162 |
| L'AGRICULTURE DROMOISE (31MAI 18)          | Le commerce équitable plaide pour l'équilibre des relations commerciales | 165 |
| OUEST FRANCE (09 JUIN 18)                  | « Si l'agriculteur ne peut pas vivre... alors il n'y a pas d'avenir ! »  | 166 |
| OUEST FRANCE (07 JUIN 18)                  | « Si l'agriculteur ne peut pas vivre... alors il n'y a pas d'avenir ! »  | 169 |

|                                               |                                                                          |     |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| OUEST FRANCE (08 JUIN 18)                     | « Si l'agriculture ne peut pas vivre... alors il n'y a pas d'avenir ! »  | 173 |
| L'AVENIR AGRICOLE (01 JUIN 18)                | Les stocks de pommes au plus bas                                         | 177 |
| LA LOIRE CETTE SEMAINE (01 JUIN 18)           | COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017 | 178 |
| PAYSANS DE LA LOIRE (01 JUIN 18)              | COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017 | 179 |
| LA MOSELLE AGRICOLE (01 JUIN 18)              | Agri-Ethique en forte croissance                                         | 180 |
| LE JURA AGRICOLE ET RURAL (01 JUIN 18)        | Le commerce équitable plaide pour l'équilibre des relations commerciales | 181 |
| LE PAYSAN VOSGIEN (01 JUIN 18)                | Agri-Ethique en forte croissance                                         | 182 |
| LA VIE AGRICOLE DE LA MEUSE (01 JUIN 18)      | Agri-Ethique en forte croissance                                         | 183 |
| REUSSIR L'AGRICULTEUR CHARENTAIS (01 JUIN 18) | Reperes + 13%                                                            | 184 |
| LE PAYSAN LORRAIN (01 JUIN 18)                | Agri-Ethique en forte croissance                                         | 185 |
| L'AIN AGRICOLE (31 MAI 18)                    | COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017 | 186 |
| TERRE DAUPHINOISE (31 MAI 18)                 | COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017 | 187 |
| L'INFORMATION AGRICOLE DU RHONE (31 MAI 18)   | Le commerce équitable plaide pour l'équilibre des relations commerciales | 188 |
| www.agrisalon.com (30 mai 2018)               | Des résultats 2017 positifs pour la filière céréalière Agri-Éthique      | 189 |
| www.terre-net.fr (30 mai 2018)                | Des résultats 2017 positifs pour la filière céréalière Agri-Éthique      | 190 |
| LETTRE REFERENCE APPRO.COM (28 MAI 2018)      | Agri-Éthique passe le cap des 1 000 producteurs                          | 191 |
| AGRA PRESSE HEBDO (28 MAI 18)                 | Commerce équitable: Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017  | 192 |
| www.action-agricole-picarde.com (25 mai 2018) | Commerce équitable : Agri-Ethique affiche une croissance de 13 % en 2017 | 193 |
| www.agrapresse.fr (25 mai 2018)               | Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017 | 194 |
| www.agri85.fr (24 mai 2018)                   | Agri85                                                                   | 195 |

|                                                |                                                                                          |     |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| www.agri44.fr (24 mai 2018)                    | Agri 44                                                                                  | 196 |
| CAPITAL (MAI 18)                               | MARGES - LES HYPERS ET LES AGRICULTEURS FONT PARFOIS LA PAIX                             | 197 |
| CAMPAGNES ET ENVIRONNEMENT (FEV 18)            | Agri-Éthique, le commerce solidaire à la française                                       | 199 |
| BIOLINEAIRES (MARS/AVRIL 18)                   | Le commerce équitable made in France                                                     | 200 |
| www.lemondedesboulangers.fr (26 février 2018)  | Deux nouveaux partenaires pour Agri-Ethique                                              | 204 |
| www.planet.fr (23 février 2018)                | Avec le label Agriéthic, le commerce équitable s'applique aussi aux producteurs français | 206 |
| www.lopinion.fr (23 février 2018)              | Avec le label Agriéthic, le commerce équitable s'applique aussi aux producteurs français | 207 |
| L'OPINION (23/24 FEV 18)                       | Des aventures individuelles, une passion collective                                      | 208 |
| LA DEPECHE LE PETIT MEUNIER (13 FEV 18)        | La rémunération des agriculteurs s'invite au salon Européen                              | 214 |
| REUSSIR L'AGRICULTEUR CHARENTAIS (19 JAN 18)   | «Aller chercher de la valeur ajoutée partout où nous pouvons»                            | 215 |
| CULTIVAR ELEVAGE EDITION MONTBELIARDE (JAN 18) | LAIT ÉQUITABLE - AGRI-ÉTHIQUE SE LANCE DANS LE LAIT                                      | 216 |
| CULTIVAR ELEVAGE EDITION ALSACE (JAN 18)       | AGRI-ÉTHIQUE SE LANCE DANS LE LAIT                                                       | 217 |
| LSA LIBRE SERVICE ACTUALITES (11 JAN 18)       | Un nouvel horizon pour la crèmerie - LE DOSSIER                                          | 218 |
| www.lsa-conso.fr (10 janvier 2018)             | Un nouvel horizon pour la crèmerie                                                       | 223 |

campagnesetenvironnement.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

## Le porc fermier de Vendée, nouvelle étiquette pour Agri-Éthique

Le commerce équitable, un concept qui concerne désormais... les porcs de Vendée. La marque Agri-Éthique annonce désormais travailler avec cette filière. Le revenu des éleveurs et le bien-être animal font partie intégrante de ce label.



Le label Agri-Éthique se donne l'objectif de faire du commerce équitable un concept made in France, qui dépasserait donc le seul import de produits issus de pays du Sud géopolitique. La démarche gagne du terrain (voir notre article dédié à cette tendance). Après avoir présenté son application à la filière blé en 2016, Agri-Éthique lance, le 9 juillet, son équivalent pour la viande de porc.

Rémunération des éleveurs, bien-être des animaux

Le pacte Agri-Éthique « viande » porte des accords commerciaux visant à établir des relations commerciales équilibrées et garantissant des prix rémunérateurs : les coûts de production sont pris en compte pour fixer de manière collective un prix rémunérateur.

Mais le portefeuille de l'éleveur n'est pas le seul bénéficiaire de la démarche. Car, comme pour toutes ses autres filières, Agri-Éthique s'appuie sur des cahiers des charges existant. En l'occurrence : les « porcs fermiers de Vendée » Label Rouge et indication géographique protégée (IGP). Ce qui garantit notamment au consommateur qu'il choisit de la viande issue de porcs fermiers élevés en plein air, avec 84 m<sup>2</sup> de parcours pour porc.

Cette filière devrait labelliser 17 000 porcs par an.



Dominique Mainard au milieu de ses porcs de souche Large White et Landrace (pour la filiation maternelle) et de souche Piétrain et Duroc (filiation paternelle).

**Quoi de plus facétieux qu'un porc heureux?** Ceux de Dominique Mainard, éleveur de porcs fermiers de Vendée élevés en plein air, le sont sans conteste. Gambadant dans l'une de leurs grandes prairies d'herbe bordées de haies, lapant à volonté l'eau fraîche à l'abreuvoir ou siestant à l'ombre des grands chênes de la campagne de Saint-Vincent-sur-Graon, ils ne se doutent de rien ! Ils ne savent pas, ces porcs fermiers de Vendée élevés en plein air Label rouge, validés par Vendée Qualité, organisme de défense et de gestion des produits vendéens, qu'ils seront, en outre, détenteurs du label Agri-Éthique France. Cet organisme référent en matière de commerce équitable en France impose, parmi ses critères, le bien-être animal, pour des bêtes disposant d'une surface minimale extérieure de 84m<sup>2</sup>/porc, ou l'obli-

gation d'une alimentation en céréales, comprenant des graines de lin (au moins 2%), riches en Oméga 3 et 6. Jusqu'à présent, en Vendée, seul le blé était certifié Agri-équitable et vendu sous forme de pain dans certaines boulangeries du département. C'est désormais une filière équitable de viande française qui vient de voir le jour. D'autres productions pourraient suivre...

### **Un prix rémunérateur assuré**

Cette distinction agri-équitable vise à remettre l'agriculteur au centre de la production : la valorisation de son travail passe par des prix rémunérateurs du porc fermier\*, réajustés deux fois l'an, en fonction du prix des céréales, base de l'alimentation des bêtes. Vendée Qualité, qui délivre, depuis 1997, l'Indication géographique protégée (IGP) pour le « Porc fermier



**Porc** Bien-être animal et cahier des charges de production rigoureux dictent leur loi. Y compris dans la filière porcine, où Agri-Éthique pose aujourd'hui son label sur les Porcs fermiers de Vendée élevés en plein air.

# La première filière équitale de viande française est née

de Vendée», impose le respect de son cahier des charges que suivent à la lettre une vingtaine de producteurs de Vendée et de quelques cantons limitrophes (en Deux-Sèvres). Ceci afin de fournir aux industriels près de 20 000 spécimens/an (dont les 10 000 cochons de Dominique Mainard !).

C'est ainsi que, lorsque leur heure viendra –entre leur 182<sup>e</sup> et 200<sup>e</sup> jour de vie–, les cochons de l'EARL Les Tilleuls de Dominique Mainard partiront vers l'abattoir de Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres). Ils reviendront dans les ateliers des établissements Tradition de Vendée (à La Boissière-des-Landes) ou Covia (à Challans). Saucisses, terrines, boudins, rôtis et autres produits charcutiers seront ensuite commercialisés en grande distribution et en boucheries-charcuteries traditionnelles. Mais aussi dans la res-



Les différents partenaires du « Porc fermier de Vendée, élevé en plein air », agri-équitable : Franck Giraud (Cavac), Jean-Marque Loiseau (Vendée Qualité), Dominique Mainard (éleveur), Ludovic Brindejonc (Agri-Éthique France) et Didier Cousin (Tradition de Vendée). Manque sur la photo Gilles Tatin, de la Covia.

tauration hors domicile ou collective (et notamment, les lycées et collèges de la région). Les consommateurs ne devraient pas faire faux bond à ce rendez-vous que leur donnent les éleveurs de porcs fermiers de Vendée élevés en plein air label Rouge, désormais reconnus agri-équitables !

« La demande est forte de la part des grandes surfaces, explique Didier Cousin, gérant de Tradition de Vendée. Nous ne pou-

vons y répondre qu'en réalisant un équilibre matière, c'est-à-dire en proposant de leur vendre plusieurs produits de la gamme en point de vente. Pas uniquement du jambon. Mais aussi des rillettes, des saucisses pour utiliser toutes les parties du porc. » Car il est bien connu que tout est bon dans le cochon.

**YVELISE RICHARD**

\*En ce moment, en moyenne autour d'1,83 € le kg contre 1,15 € pour le porc standard.





Actu

## L'actualité de la semaine

# Agri-Ethique : porc fermier de Vendée, la première filière équitable de viande

**DEMARCHE** /// Précurseur en matière de commerce équitable origine France, Agri-Ethique pose aujourd'hui son label sur l'ensemble des porcs fermiers de Vendée label rouge, élevés en plein air. Explications avec son directeur général, Ludovic Brindejone.

**F**iliale de la coopérative vendéenne Cavac, Agri-Ethique est une société anonyme qui porte un label privé. Elle s'est fait connaître en 2013 avec la filière blé - farine - pain. "On a franchi le cap des mille agriculteurs et on travaille avec douze coopératives et négoces ainsi que seize moulins. En 2018, on va passer le cap des 60 000 tonnes de blé, notre pain étant distribué dans plus de 600 boulangeries", explique Ludovic Brindejone.

"Avec notre première cible, les artisans boulangers, les retours sont très bons puisque l'ensemble ou presque des contrats sont renouvelés depuis le départ." Après le blé noir, les œufs et le lait en décembre 2017, la SA

veut poursuivre son développement sur de nouvelles régions mais aussi d'autres filières comme les œufs coquille, le sel, la volaille ou la viande bovine. "En viandes, l'intérêt pour nous est d'inciter d'autres acteurs à engager la même réflexion. Je pense à la filière bovine, même si elle est moins bien structurée."

### Un engagement de trois ans pour les producteurs

Le porc fermier de Vendée élevé en plein air, première filière équitable en viande, comptera 17 000 porcs labellisés Agri-Ethique par an. Elle associe 19 sites d'élevage (14 producteurs), les entreprises Traditions de Vendée et Covia (abattoir). L'engagement est d'une

durée de trois ans pour les producteurs, en s'appuyant sur des cahiers des charges produits stricts, portés par l'ODG Vendée Qualité. "Ils avaient déjà un système de prix garanti (1,83 €) en s'appuyant sur un cahier des charges très qualitatif. On s'associe avec eux en répondant à la réglementation du commerce équitable. Agri-Ethique vient consolider la démarche porc fermier de Vendée en apportant la garantie que le produit répond bien au commerce équitable origine France", souligne Ludovic Brindejone.

Depuis son lancement, Agri-Ethique a évolué dans son message. "On s'inscrit pleinement dans le commerce équitable 100 % origine France, depuis qu'on travaille en étroite collaboration avec l'association Commerce équitable France". Et la croissance de 18 % de ces produits offre de belles perspectives. "Les boulangers sont très attachés à travailler en local et fiers de s'associer à une démarche qui a des vertus équitables et sociales. Nos partenaires ont la volonté que le prix payé aux producteurs soit rémunérateur." C'est ce que disent aus-



Réunis autour d'Agri-Ethique, la première filière équitable de viande française vise avec le porc fermier de Vendée 17 000 porcs labellisés par an.

si Les Français à chaque étude de consommation.

Si Agri-Ethique a beaucoup travaillé sur ce pacte pour la stabilité de toute une filière, elle souhaite aller plus loin. "On doit être plus précis dans notre message en direction du consommateur. Il doit voir tout de suite ce que l'on porte comme valeurs. On a beaucoup travaillé sur le fond, un peu moins sur la forme, en tout cas moins que d'autres démar-

ches qui se disent durables et équitables mais qui sont en fait très marketing" conclut Ludovic Brindejone. D'où l'idée d'Agri-Ethique d'associer davantage dans ses prises de décision ses partenaires historiques que sont la Cavac et aussi CAPL, l'industriel La Boulangerie, les meuniers, etc.

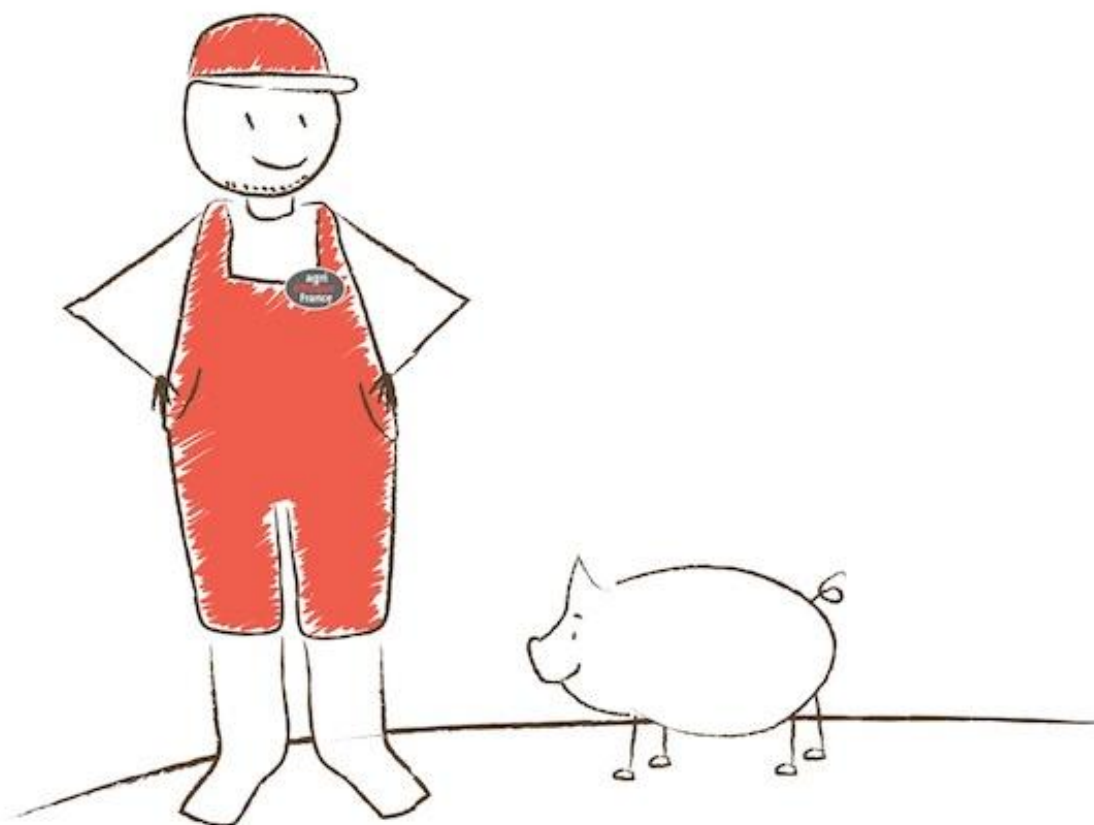
Christian Evon





## Lancement de la 1re filière équitable de viande française - Agro Media

Précurseur en matière de commerce équitable Origine France, et conscient des problématiques et des conséquences de la volatilité des prix des matières premières sur le marché agricole, Agri-Éthique po...



Agri-Éthique prévoit de poursuivre son développement sur d'autres filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, volailles...

Précurseur en matière de commerce équitable Origine France, et conscient des problématiques et des conséquences de la volatilité des prix des matières premières sur le marché agricole, Agri-Éthique pose aujourd'hui son label sur l'ensemble des porcs fermiers de Vendée, élevés en plein air. Le pacte Agri-Éthique viande se base comme à chaque fois sur des accords tripartites visant à établir des relations commerciales équilibrées et garantissant des prix rémunérateurs.



[Visualiser l'article](#)

Les coûts de production sont un des éléments majeurs pris en compte pour fixer de manière collective le prix rémunérateur adapté à chaque filière et à chaque région.

Ainsi pour cette filière porcine qui voit le jour en Vendée, on compte dans les partenaires 19 sites d'élevage, 14 éleveurs et les entreprises Tradition de Vendée et Covia, ainsi que l'ODG Vendée Qualité détenteur des Cahiers des charges.

Un pacte qui garde toujours les mêmes objectifs : remettre les agriculteurs au centre du débat avec une rémunération qui doit valoriser leur savoir-faire, leur permettant de vivre de leur travail et de maintenir l'emploi de l'ensemble de la filière !

Cette filière porcine : Porc Fermier de Vendée, élevé en plein air, Label Rouge, IGP et Agri-Éthique comptera 17 000 porcs labellisés Agri-Éthique par an. Agri-Éthique prévoit de poursuivre son développement sur de nouvelles régions, mais aussi sur d'autres filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, volailles... Une ambition qui se veut réaliste au vu des derniers chiffres du commerce équitable « Origine France » : une croissance de +18% confirmant ainsi l'importance que les français accordent à la juste rémunération des producteurs.



# Une première filière porcine labellisée Agri-Éthique

La Cavac, Covia et Tradition de Vendée se sont engagés dans des contrats tripartites pour assurer un prix rémunérateur aux producteurs.

Depuis quelques jours, les premiers produits labellisés Agri-Éthique, issus de la filière porcine porc fermier de Vendée, label Rouge et IGP, arrivent dans les rayons de Vendée et de la région parisienne. « *Il s'agit de la première viande équitable* », se félicite Ludovic Brindejone, directeur général d'Agri-Éthique. La filière est basée sur des contrats tripartites impliquant quatorze éleveurs du groupement porc de la Cavac, les entreprises Tradition de Vendée, qui produit essentiellement de la charcuterie, et la Covia, coopérative commercialisant surtout de la viande fraîche. Les 17 000 porcs, prévus par an, sont abattus en prestation de service sur le site Socopa à Celles-sur-Belle (79), puis transformés à 60 % à la Covia et à 40 % à Tradition de Vendée. « *Un prix rémunérateur, déconnecté du cadran, établi en fonction du prix de l'aliment* » est assuré aux producteurs, selon Ludovic Brindejone. Ainsi, alors que le prix du porc tourne autour de 1,15 €/kg au MPB, le prix fixé pour le porc fermier plein air de Vendée est actuellement de 1,83 €/kg. Le prix



est revu tous les six mois, et l'engagement en volume est contractualisé sur trois ans. 173 millions d'euros de chiffre d'affaires ont été générés en 2017 sous le label Agri-Éthique, qui, lancé dans les céréales, compte aussi une filière fromage et œuf d'industrie. « *On aimerait se développer vers la volaille de chair d'ici à la fin de l'année* », confie Ludovic Brindejone. Une référence œuf coquille pourrait aussi bientôt voir le jour. Le directeur général d'Agri-Éthique avoue toujours chercher à monter une filière beurre équitable. Sur le porc, Agri-Éthique pourrait se développer vers l'Auvergne ou le Sud-Ouest où d'autres filières porc fermier existent déjà.

Nathalie Marchand

www.ouest-france.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 230



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. | Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.





[Visualiser l'article](#)

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

#### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Nathalie TIERS. Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Nathalie TIERS. Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

Visuel: indisponible

Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejenc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »



bethune.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 168



[Visualiser l'article](#)

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France





## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

Visuel: indisponible

Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejanc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejanc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

dunkerque.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 196



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

Visuel: indisponible

Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air.© Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejenc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

rennes.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 197



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

#



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.





#### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

. Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

trouville-deauville.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 182



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



trouville-deauville.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 182



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé **Agri-éthique**. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

. Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable **Agri-éthique**. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable **Agri-éthique**. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France





## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



saint-malo.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 170



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air.© Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.



hyeres.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 213



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

. Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n' imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j' apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. **« Le commerce équitable génère un milliard**

cannes.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 200



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

**de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France,** indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »**

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard.

**« Le commerce équitable a un cadre réglementaire,** souligne Ludovic Brindejenc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »**

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. **« Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, »** précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejenc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

Contrats de trois ans



draguignan.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 198



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Nathalie TIERS. Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

Visuel indisponible

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. **« Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, »** indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »**

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. **« Le commerce équitable a un cadre réglementaire, »** souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »**

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. **« Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, »** précise Dominique Mainard.





**Date : 29/06/2018**  
Heure : 11:46:03  
Journaliste : Nathalie TIERS.

alencon.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 206



**Page 2/2**

[Visualiser l'article](#)

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

#



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



#### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





tourcoing.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 209



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejenc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Nathalie TIERS. Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



#### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejenc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

Contrats de trois ans





quimper.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 213



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Nathalie TIERS. Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France,** indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire,** souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France,** indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire,** souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France,** indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire,** souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France





## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.  
En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable **Agri-éthique**. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable **Agri-éthique**. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France





## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable **Agri-éthique**. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



#### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France,** indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire,** souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France





## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique **Ludovic Brindejone**, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejone. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

#



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejenc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



menton.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 193



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

#### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



#### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

#### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.



lille.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 220



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.  
En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique **Ludovic Brindejone**, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejone. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.





[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Nathalie TIERS. Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.  
En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique **Ludovic Brindejonc**, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejonc. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

#



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France





## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans





[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

redon.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 178



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



grasse.maville.com  
 Pays : France  
 Dynamisme : 333



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



grasse.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 333



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

larochesurion.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 195



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.





[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.  
En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer. » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France, indique **Ludovic Brindejone**, directeur d'Agri-éthique. Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français. »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « Le commerce équitable a un cadre réglementaire, souligne Ludovic Brindejone. Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement. »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours, » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

#



Dominique Mainard n' imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.



douai.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 191



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejenc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement**, affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.





### Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejenc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

### La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejenc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France

## Du porc de plein air équitable pour les éleveurs



Dominique Mainard n'imagine pas élever ses porcs autrement qu'en plein air. © Nathalie Tiers.

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. **« Je n'imagine pas élever ces animaux autrement, »** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

### Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

### Contrats de trois ans



[Visualiser l'article](#)

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la volatilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans - avec un prix fixe pour le blé - entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux oeufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France**, indique Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable a un cadre réglementaire**, souligne Ludovic Brindejonc. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Ouest-France



## Le petit déjeuner prend la clé des champs

Laurence Zombek



Du blé de la Beauce, des noisettes du Lot-et-Garonne, des œufs de poules élevées en plein air, de la confiture d'abricots du Roussillon, du lait issu de vaches de pâturage... Telles les pâquerettes au printemps, les mentions bucoliques fleurissent sur les packagings. En particulier sur les aliments du petit déjeuner, moment privilégié où la bonne conscience est à son comble. Cela tombe bien : pressé d'injonctions à faire des choix responsables, le consommateur se montre plein de bonnes intentions et son élan de bienveillance démarre dès potron-minet.

À cette aune, rien ne manque sur la table matinale, depuis que la crise du lait de l'été 2016 a entraîné une foule d'initiatives, en particulier pour garantir une rémunération plus juste des éleveurs. Les distributeurs, comme les industriels, ont compris qu'à l'instar du bio, le marché du commerce équitable, bien qu'encore balbutiant, était en train de changer d'échelle. Après le temps des pionniers – les producteurs de café, de thé et de cacao – ce sont, en effet, les paysans français et leurs régions que les consommateurs veulent désormais soutenir. Depuis la loi sur l'économie sociale et solidaire, dite Hamon, de juillet 2014, nos producteurs hexagonaux sont d'ailleurs autorisés à utiliser la mention Commerce équitable. Ce n'est pas encore un label officiel, ce qui laisse la porte ouverte aux claims équitables « maison » concoctés sur mesure par des associations militantes ou des entreprises opportunistes. L'association Commerce équitable France veille toutefois à y mettre de l'ordre. « Ça rappelle un peu l'histoire du bio, compare Ludovic Brindejone, le directeur général d'Agri Éthique, démarche initiée en Vendée dans la filière blé, en 2013, qui est en train d'essaïmer dans d'autres régions. Il y avait une multiplicité des démarches isolées. Cela s'est progressivement fédéré pour déboucher sur un logo officiel. Et aujourd'hui, tous les consommateurs s'y fient. »





Mais derrière la question d'un label unique, c'est surtout la valorisation des produits qui agite tous les acteurs. Avec le risque d'une polarisation du marché entre aliments très qualitatifs et produits bas de gamme, voire d'une focalisation pure et simple sur le haut de gamme. En attendant une hypothétique TVA spécifique que certains réclament pour réduire le prix des produits équitables, la filière bio est au centre de ce nouveau jeu. « À l'instar de Biocoop, qui dès 2000, a créé une gamme de produits solidaires, les pionniers du bio ont compris très vite que, s'ils voulaient continuer à croître, ils devaient sécuriser leurs approvisionnements, donc développer des relations équitables avec leurs fournisseurs », rappelle Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France. « Le point commun entre l'équitable et le bio est la notion de confiance, enchaîne Mélanie Savoie, directrice du category management Bjorg & Cie, propriétaire de la marque Alter Eco. Le petit déjeuner l'illustre particulièrement avec ses produits emblématiques. C'est le deuxième segment du bio, à 337 millions d'euros. »

#### La crise du lait : un révélateur

Ces ratios, toutefois, reposent encore beaucoup sur la génération « primaire » de produits équitables, issus des filières internationales, qui pèsent 69 % des ventes. La nouvelle génération, d'origine française, progresse, elle, dans tous les circuits. Et elle n'émane plus forcément des tout petits acteurs. Le lait est emblématique de ce phénomène. Des vaches nourries sans OGM, en pâture cent cinquante à deux cents jours par an, le respect du bien-être animal avec une formation des éleveurs et une meilleure rémunération de l'ensemble des producteurs... Tous ces objectifs figurent au cahier des charges des nouveaux laits, dits de pâture, lancés par Lactel (L'Appel des Prés) et Candia (Les Laitiers responsables). Le litre de lait est vendu 1 € en magasin, soit 13 centimes de plus qu'un litre de lait conventionnel. Chez Candia, « chacun des 20 000 éleveurs de la coopérative en profite et se voit reverser 6 centimes supplémentaires par litre vendu », souligne Gérald Saada, directeur marketing et développement. À quoi il faut ajouter une prime de 1,5 centime « afin de compenser les coûts liés au cahier des charges ». L'ambition de la coopérative Sodiaal est d'atteindre 200 millions de litres par an d'ici à fin 2020, soit l'équivalent du lait bio, et de fédérer les filières parallèles. « En tant que leader, nous investissons beaucoup pour faire du lait de pâture le standard de demain. Ce n'est ni une démarche de niche, ni un marketing de marque », assure Gérald Saada.

Ce discours chevaleresque des grandes marques fait sourire – jaune – Jean-Luc Pruvot, le président de Faire France. Cette association de 500 producteurs laitiers indépendants s'est fait copieusement railler lorsqu'elle a lancé le mouvement en 2009 après la « grève du lait ». Aujourd'hui, sa marque rapporte 45 centimes par litre aux éleveurs et est largement référencée par la grande distribution. « C'est un lait politique. Notre prix n'est pas négociable. Nous avons fait changer les choses et nous sommes fiers aujourd'hui d'être félicités par les consommateurs lorsque nous allons les voir dans les magasins où nous faisons plus de 1 000 animations par an. »

La grande distribution a en effet pris la mesure du changement, à l'instar de Lidl, qui reverse aux éleveurs 3 centimes par litre de lait Envia vendu, ou d'Intermarché, qui détaille carrément sur ses briques Les Éleveurs vous disent merci la répartition du prix : « Vendue 0,88 €, dont 0,44 € sont reversés aux éleveurs ».

Le lait a donné le la. Dans la foulée, le blé a beaucoup interrogé ses acteurs en 2016. Deuxième céréale la plus produite au monde, la France étant le premier producteur de l'Union européenne et le cinquième mondial, le blé sert principalement à fabriquer la farine, donc le pain. Soumis aux caprices de la météo et aux cours des matières premières régis à Chicago,



les producteurs et les meuniers se sont, eux aussi, mobilisés, en vue de ramener la problématique au niveau local et de retrouver une relative autonomie. Les industriels ne sont pas restés sourds à ces réflexions.

#### Le pain, des engagements à grande échelle

Leader du marché du pain industriel et troisième acheteur de blé tendre en France, avec près de 145 000 tonnes par an, Barilla a ainsi lancé une filière de blé français « responsable » pour sa marque Harrys, qui concerne 30 000 tonnes pour la récolte 2018 et tous ses achats de blé meunier à terme, en 2021. Il a défini un cahier des charges avec les autres acteurs de la filière pour établir trois niveaux d'engagement pour les agriculteurs, avec des pratiques et rémunérations croissantes. « Cela fait deux ans que nous travaillons sur ce projet, raconte Marion Kalfon, responsable marketing chargée de la filière blé, avec l'aide d'experts, de l'Inra, d'ingénieurs et du bureau Veritas. » La charte, fondée sur la norme NF B 30 001, a été contractualisée avec tous les acteurs de la filière. « L'idée est d'être dans une démarche de progrès continu, avec des engagements flexibles pour les agriculteurs sur un à trois ans. Cela leur assure un revenu indépendant des cours du blé. »

Le système améliore la traçabilité car, chez les stockeurs et chez les meuniers, des silos sont dédiés à Harrys, afin d'éviter tout mélange. « La prime, le contrat pluriannuel, la traçabilité... C'est important, résume Fabien Guillot, directeur des achats filière blé. Mais ce qui m'a marqué, ce sont les liens que nous avons noués à travers la filière. Cela donne du sens au travail de l'agriculteur, qui ne se contente pas de faire pousser du blé. Il sait qu'il sera mangé au petit déjeuner par les familles françaises. »

Plus discrète, mais tout aussi engagée, La Boulangerie a initié sa démarche avec sa première gamme de pains bio dès 2001, rappelle Frédérique Fillon-Soullard, chef de groupe marketing, avant de participer à la création d'Agri Éthique en 2012. Avec l'objectif de favoriser la pérennité des filières locales. Depuis 2016, le logo Agri Éthique est présent sur les produits des gammes issues de l'agriculture conventionnelle pour expliquer cette démarche de commerce équitable.

Cette « humanisation » de la filière, la marque Jacquet est aussi en train d'y contribuer, en rappelant son ancrage agricole français depuis cent trente ans et son appartenance à la coopérative auvergnate Limagrain. Un nouveau slogan, J'aime, ils sèment, ainsi qu'une identité graphique illustrée de champs, d'épis, d'un tracteur et d'un drapeau français, sont apparus sur ses packagings. « Grâce à notre organisation en filière courte "du grain au pain", nous avons la possibilité de remonter jusqu'aux agriculteurs qui ont cultivé le blé, se félicite Ilfynn Lagarde, responsable marketing Jacquet Brossard. La valeur payée par le consommateur profite plus à l'agriculteur. Notre charte comporte aussi des engagements de biodiversité et de bonnes pratiques. »

#### Les céréales, du bio pour tous

Et pourquoi ces pratiques ne fonctionneraient-elles pas pour toutes les céréales ? Pour l'instant, dans cette catégorie qui contribue à 12,5 % de la valeur du rayon, les acteurs se concentrent plutôt sur l'amélioration nutritionnelle de leurs recettes. Pour remettre en selle ce marché baissier, le poids lourd du rayon, Kellogg's, mise sur son plan Better Starts, une diminution des niveaux de sucre et de sel, déjà déployé aux États-Unis et au Royaume-Uni et qui sera lancé en France à la rentrée.



Nestlé Céréales France va plus loin avec sa démarche Préférence qui, depuis 2016, associe à l'amélioration qualitative des produits un objectif de « durabilité de l'agriculture ». Ce programme porte aussi bien sur la fertilité des sols et la qualité de l'eau que sur la biodiversité et la traçabilité. Il engage 30 producteurs qui livrent leur blé à Itancourt (02) et Rumilly (74) et la multinationale ambitionne de « passer de 5 % de ses besoins en blé complet couverts par la démarche Préférence, en 2017, à 50 % en 2020 et 100 % en 2026 ». En février, lors du Salon de l'agriculture, Richard Girardot, encore président de Nestlé France, avait annoncé un soutien financier au fonds de dotation du syndicat de jeunes agriculteurs Terres innovantes, dont la vocation est de renforcer la proximité entre les consommateurs et les producteurs en transition agroécologique : « Grâce à ce fonds, nous pourrions participer à une démarche à 360°, en partant de la terre, des acteurs qui la cultivent et la préservent, de la qualité des matières premières pour aller jusqu'aux produits que nous commercialisons. »

La démarche est plus méritante encore pour des entreprises plus modestes, telle Céréco, une PME d'Ille-et-Vilaine rachetée il y a un an par le laitier voisin Triballat Noyal, qui est en train de développer rapidement son implantation en GMS. Elle aussi propose les inévitables mueslis bio, mais elle a surtout concrétisé, en début d'année, un certain nombre de bonnes pratiques par l'obtention du label Entrepreneurs + engagés. Céréco donne la possibilité à 90 producteurs de lait bio de se diversifier dans de petites cultures céréalières. « Au-delà du développement durable, c'est une démarche générale de progrès RSE », souligne Florian Serrand, chef de produits terres et céréales.

Même les tartinables deviennent « clean »

Dans le Lot-et-Garonne, Lucien Georgelin participe lui aussi au développement du territoire en menant sa diversification. Après le rachat du fabricant de céréales Eurocer en 2017, l'ancien agriculteur s'apprête à lancer une gamme de céréales cultivées et transformées localement. Son partenaire, Jean-Christophe Chassaigne, a quitté la grande distribution pour l'agriculture en 2010. À la tête d'Alliance bio, il vient d'investir plus de 4 millions d'euros pour transformer ses céréales sur place avec des meules en pierre à l'ancienne. « Il faut pouvoir répondre à la grande distribution, qui a du mal à trouver ce type de filière avec des volumes suffisants et réguliers, explique-t-il. Nous avons mis les moyens, notamment avec une démarche de qualité et d'hygiène. Lucien a la volonté de mettre en avant la production locale, ses produits sont reconnus pour leur qualité et il les diffuse partout. »

Il faut dire que l'ancien agriculteur se démène pour revaloriser la production du Sud-Ouest et nouer des partenariats régionaux. Pour ses confitures au chaudron, qui font encore et toujours sa renommée, il recherche toujours plus de typicité. Après la myrtille du Sud-Ouest, les abricots du Roussillon, les prunes d'Agen, les figues de Provence, mais aussi la banane-vanille de la Réunion, il a fait pousser avec un producteur voisin des plants de fraises bio spécifiques pour ses confitures. « Nous allons de plus en plus développer cela, par exemple sur les pêches de vigne. Il faut à la fois des variétés uniques en termes de goûts et très productives pour assurer des volumes pour nos clients. Aujourd'hui, la distribution adhère à nos raisonnements : pour avoir des produits de qualité dans la durée, le producteur doit être payé au juste prix. » Même principe pour les nouveaux miels Lucien Georgelin, qu'il veut « typés et sans mélange », si possible avec des origines.

Encore que cette question d'origine, pour le miel, est un mauvais débat, s'efforce d'expliquer Vincent Michaud. Le PDG de Michaud Apiculteurs se bat pour développer ce secteur en France, dont la production en chute suffit à peine à couvrir un tiers d'une demande en forte croissance. Mais, pour lui, il ne faut pas se tromper de combat. « La qualité du miel n'est pas



liée à son origine : ce sont les pratiques apicoles, l'environnement dans lequel sont placées les ruches, potentiellement exposées à des pesticides et à des pollutions, ou encore la maîtrise des traitements dans la ruche qui conditionnent sa pureté. » Avec l'association Lune de Miel, qu'il a créée avec d'autres producteurs, Vincent Michaud prône en réalité le contrôle rigoureux de tous les miels, quelle que soit leur origine, par des analyses RMN, seules à même, selon lui, de prouver leur conformité.

### Les jus de fruits, une filière complexe

L'origine fait aussi partie des problématiques des jus de fruits, puisque, contrairement au lait ou aux produits végétaux, la France produit peu de fruits à jus. La pomme fait exception, d'où l'empressement des acteurs écoresponsables autour du fruit défendu : C'est qui le patron ?!, Paysans d'ici (Ethiquable) et les marques propres des distributeurs partenaires soutiennent tous la filière ANPP (vergers écoresponsables), des pommes cueillies à maturité et aux traitements phytosanitaires limités. Cidou est la première marque nationale de la catégorie à s'être lancée sur ce créneau, rappelle Emmanuel Vasseneix, le président de LSDH, qui conditionne ces produits ainsi que tous les laits équitables. « Nous avons ce type de démarche autour de l'ananas bio au Bénin et au Costa Rica et nous sommes en train de construire une filière IGP Valence, en Espagne, autour de l'orange et de la clémentine. » L'engagement humaniste de LSDH ne s'arrête pas là, la laiterie est en train de créer des filières d'extraction de jus végétaux pour rapatrier les sourcings de soja, d'avoine, d'amande ou quinoa.

### Le café, pionnier de l'équitable

On le voit, de plus en plus de filières commencent à s'organiser, inspirées du modèle initié dans le café. Catégorie pionnière dans l'émergence du commerce équitable, le café reste plus dynamique que jamais sur ce créneau. On le mesure, par exemple, par la progression impressionnante de la marque suisse Café royal en France, passée de 0 à 50 millions d'euros de CA en trois ans, avec ses produits bio et équitables, labellisés Fairtrade Max Havelaar ou UTZ. Elle atteint notamment 11,3 % de part de marché sur les capsules compatibles Nespresso. C'est dans une vallée du Honduras que 300 récoltants locaux ont produit l'arabica La Laguna, un « single estate » lancé en avril. « Notre société mère, Migros, qui possède le torréfacteur Délica, a participé à la création du label UTZ. 100 % de nos produits respectent cette norme. Le programme UTZ permet aux agriculteurs d'améliorer leurs récoltes, leurs revenus ainsi que leurs perspectives, tout en préservant les ressources naturelles. Des conditions de travail réglementées offrent aux familles une meilleure protection sociale », explique Alain Hohwiller, le DG de la filiale française.

Initiateur de ce type de démarche dès 1992, après sa rencontre avec le père Francesco Van der Hoff, cofondateur du label Max Havelaar, Jean-Pierre Blanc, DG de Malongo, observe avec sagesse la frénésie actuelle autour de l'équitable et se félicite de l'application imminente de la réglementation. « La demande des Français attise beaucoup de convoitises, mais ceux qui essayeront de contourner les règles avec des mentions fantaisistes ne feront pas long feu. Le consommateur n'est pas dupe. Qu'il soit sud-nord ou nord-nord, le commerce équitable ne s'improvise pas. En contrepartie du travail que fournissent des producteurs pour se structurer et améliorer leur production, ils touchent une rémunération qui est juste. Ce n'est pas de la charité ni une utopie faite pour rasséréner nos consciences. »

### Boissons chaudes





- **Café torréfié et en dosettes**

- 2,28 Milliards d'euros Le CA des cafés torréfiés, aromatisés et en dosettes, à + 6,5 % (+ 0,1 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 213 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 6,3 % vs 2016

- 3 % : le poids du bio en valeur, + 0,2 point

- 87,90 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon par an

- 13,5 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon par an

- Source : Nielsen book France 2017*

- **Thés**

- 258,7 Millions d'euros Le chiffre d'affaires du thé, à - 1,4 % (- 1,9 % en volume)

- Source : Nielsen, HM+SM +proxi+drive+SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 78 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 6,3 % vs 2016

- 9,6% : le poids du bio en valeur, + 0,2 point

- 17,80 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon en 2017

- 5,4 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon par an

- Source : Nielsen book France 2017*

## Crèmerie

- **Lait**

- 2,1 Milliards d'euros Le chiffre d'affaires du lait longue conservation, + 0,8 % (+ 1,2 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 90 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 2,6 % vs 2016

- 12,4 % : le poids du bio en valeur, - 0,2 point

- 68,30 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 17,1 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

- Source : Nielsen book France 2017*

- **Beurre**

- 1,27 Milliard d'euros : le chiffre d'affaires du beurre, à + 12,6 % (- 2,4 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 58 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), - 2,9 % vs 2016

- 4,9 % : le poids du bio en valeur, + 0,4 point

- 43,10 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 16,1 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

- Source : Nielsen book France 2017*

## Panification

- **Fraîche**

- 733,4 Millions d'euros : le chiffre d'affaires de la panification fraîche, à + 3,1 % (+ 2,7 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 81 références en moyenne dans la catégorie (HM +SM), + 4,7 % vs 2016

- 3,9 % : le poids du bio en valeur, + 0,6 point

- 27,30 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 16 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

- Source : Nielsen book France 2017*



- **Viennoiserie**

- 961,43 Millions d'euros Le chiffre d'affaires de la viennoiserie, à + 1,3 % en valeur (- 2 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 71 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 2,1 % vs 2016

- 1,8% : le poids du bio en valeur, + 0,5 point

- 41,10 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 15,2 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

- Source : Nielsen book France 2017*

## Céréales

- 661,1 Millions d'euros Le chiffre d'affaires des céréales, à - 1 % (- 1,3 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 105 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 2,1 % vs 2016

- 9,4 % : le poids du bio en valeur, + 2,5 points

- 33,70 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 9 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

- Source : Nielsen book France 2017*

## Tartinables

- **Pâte à tartiner**

- 460,9 Millions d'euros : le chiffre d'affaires des pâtes à tartiner, à + 6,1 % (+ 3,5 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 24 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 15,8 % vs 2016

- 8,7 % : le poids du bio en valeur, + 2,5 points

- 23,10 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 5,7 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

- Source : Nielsen book France 2017*

- **Confitures**

- 369,7 Millions d'euros : le chiffre d'affaires des confitures, à + 0,1 % (- 2,5 % en volume)

- Source : Nielsen, circuits HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 108 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 1,1 % vs 2016

- 8,8% : le poids du bio en valeur, + 1,7 point

- Source : Nielsen book France 2017*

- 16,70 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 7,1 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

- **Miel**

- 216,1 Millions d'euros : le chiffre d'affaires du miel, à + 1,4 % (+ 2 % en volume)

- Source : Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*

- 34 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 5,5 % vs 2016

- 13,5% : le poids du bio en valeur, + 2,7 points

- Source : Nielsen book France 2017*

- 16,80 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

- 3,2 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

## Jus de fruits



- 1,53 Milliard d'euros : le chiffre d'affaires des jus de fruits ambiants, à + 0,5 % (- 2,9 % en volume)  
*Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018*
- 155 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + 2,2 % vs 2016
- 11,5 % : le poids du bio en valeur, + 2,4 points
- 54,10 € : la somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an
- 14,3 : le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an  
*Source : Nielsen book France 2017*

## Le petit déjeuner prend la clé des champs

Circuits courts, développement rural, commerce solidaire, petits producteurs, bien-être animal, produits bio... Le petit déjeuner concentre toutes les tendances de la consommation « bienveillante ».



Du blé de la Beauce, des noisettes du Lot-et-Garonne, des œufs de poules élevées en plein air, de la confiture d'abricots du Roussillon, du lait issu de vaches de pâturage... Telles les pâquerettes au printemps, les mentions bucoliques fleurissent sur les packagings. En particulier sur les aliments du petit déjeuner, moment privilégié où la bonne conscience est à son comble. Cela tombe bien : pressé d'injonctions à faire des choix responsables, le consommateur se montre plein de bonnes intentions et son élan de bienveillance démarre dès potron-minet.

À cette aune, rien ne manque sur la table matinale, depuis que la crise du lait de l'été 2016 a entraîné une foule d'initiatives, en particulier pour garantir une rémunération plus juste des éleveurs. Les distributeurs, comme les industriels, ont compris qu'à l'instar du bio, le marché du commerce équitable, bien qu'encore balbutiant, était en train de changer d'échelle. Après le temps des pionniers – les producteurs de café, de thé et de cacao – ce sont, en effet, les paysans français et leurs régions que les consommateurs veulent désormais soutenir. Depuis la loi sur l'économie sociale et solidaire, dite Hamon, de juillet 2014, nos producteurs hexagonaux sont d'ailleurs autorisés à utiliser la mention Commerce équitable. Ce n'est pas encore un label officiel, ce qui laisse la porte ouverte aux claims équitables « maison » concoctés sur mesure par des associations militantes ou des entreprises opportunistes. L'association Commerce équitable France veille toutefois à y mettre de l'ordre. « Ça rappelle un peu l'histoire du bio, compare Ludovic Brindejonc, le directeur général d'Agri Éthique,





[Visualiser l'article](#)

démarche initiée en Vendée dans la filière blé, en 2013, qui est en train d'essaimer dans d'autres régions. Il y avait une multiplicité des démarches isolées. Cela s'est progressivement fédéré pour déboucher sur un logo officiel. Et aujourd'hui, tous les consommateurs s'y fient. »

Mais derrière la question d'un label unique, c'est surtout la valorisation des produits qui agite tous les acteurs. Avec le risque d'une polarisation du marché entre aliments très qualitatifs et produits bas de gamme, voire d'une focalisation pure et simple sur le haut de gamme. En attendant une hypothétique TVA spécifique que certains réclament pour réduire le prix des produits équitables, la filière bio est au centre de ce nouveau jeu. « À l'instar de Biocoop, qui dès 2000, a créé une gamme de produits solidaires, les pionniers du bio ont compris très vite que, s'ils voulaient continuer à croître, ils devaient sécuriser leurs approvisionnements, donc développer des relations équitables avec leurs fournisseurs », rappelle Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France. « Le point commun entre l'équitable et le bio est la notion de confiance, enchaîne Mélanie Savoie, directrice du category management Bjorg & Cie, propriétaire de la marque Alter Eco. Le petit déjeuner illustre particulièrement avec ses produits emblématiques. C'est le deuxième segment du bio, à 337 millions d'euros. »

#### La crise du lait : un révélateur

Ces ratios, toutefois, reposent encore beaucoup sur la génération « primaire » de produits équitables, issus des filières internationales, qui pèsent 69 % des ventes. La nouvelle génération, d'origine française, progresse, elle, dans tous les circuits. Et elle n'émane plus forcément des tout petits acteurs. Le lait est emblématique de ce phénomène. Des vaches nourries sans OGM, en pâture cent cinquante à deux cents jours par an, le respect du bien-être animal avec une formation des éleveurs et une meilleure rémunération de l'ensemble des producteurs... Tous ces objectifs figurent au cahier des charges des nouveaux laits, dits de pâturage, lancés par Lactel (L'Appel des Prés) et Candia (Les Laitiers responsables). Le litre de lait est vendu 1 € en magasin, soit 13 centimes de plus qu'un litre de lait conventionnel. Chez Candia, « chacun des 20 000 éleveurs de la coopérative en profite et se voit reverser 6 centimes supplémentaires par litre vendu », souligne Gérald Saada, directeur marketing et développement. À quoi il faut ajouter une prime de 1,5 centime « afin de compenser les coûts liés au cahier des charges ». L'ambition de la coopérative Sodiaal est d'atteindre 200 millions de litres par an d'ici à fin 2020, soit l'équivalent du lait bio, et de fédérer les filières parallèles. « En tant que leader, nous investissons beaucoup pour faire du lait de pâturage le standard de demain. Ce n'est ni une démarche de niche, ni un marketing de marque », assure Gérald Saada.

Ce discours chevaleresque des grandes marques fait sourire – jaune – Jean-Luc Pruvot, le président de Faire France. Cette association de 500 producteurs laitiers indépendants s'est fait copieusement railler lorsqu'elle a lancé le mouvement en 2009 après la « grève du lait ». Aujourd'hui, sa marque rapporte 45 centimes par litre aux éleveurs et est largement référencée par la grande distribution. « C'est un lait politique. Notre prix n'est pas négociable. Nous avons fait changer les choses et nous sommes fiers aujourd'hui d'être félicités par les consommateurs lorsque nous allons les voir dans les magasins où nous faisons plus de 1 000 animations par an. »

La grande distribution a en effet pris la mesure du changement, à l'instar de Lidl, qui reverse aux éleveurs 3 centimes par litre de lait Enviva vendu, ou d'Intermarché, qui détaille carrément sur ses briques Les Éleveurs vous disent merci la répartition du prix : « Vendue 0,88 €, dont 0,44 € sont reversés aux éleveurs ».

Le lait a donné le la. Dans la foulée, le blé a beaucoup interrogé ses acteurs en 2016. Deuxième céréale la plus produite au monde, la France étant le premier producteur de l'Union européenne et le cinquième mondial, le blé sert principalement à fabriquer la farine, donc le pain. Soumis aux caprices de la météo et aux cours

des matières premières régis à Chicago, les producteurs et les meuniers se sont, eux aussi, mobilisés, en vue de ramener la problématique au niveau local et de retrouver une relative autonomie. Les industriels ne sont pas restés sourds à ces réflexions.

#### Le pain, des engagements à grande échelle

Leader du marché du pain industriel et troisième acheteur de blé tendre en France, avec près de 145 000 tonnes par an, Barilla a ainsi lancé une filière de blé français « responsable » pour sa marque Harrys, qui concerne 30 000 tonnes pour la récolte 2018 et tous ses achats de blé meunier à terme, en 2021. Il a défini un cahier des charges avec les autres acteurs de la filière pour établir trois niveaux d'engagement pour les agriculteurs, avec des pratiques et rémunérations croissantes. « Cela fait deux ans que nous travaillons sur ce projet, raconte Marion Kalfon, responsable marketing chargée de la filière blé, avec l'aide d'experts, de l'Inra, d'ingénieurs et du bureau Veritas. » La charte, fondée sur la norme NF B 30 001, a été contractualisée avec tous les acteurs de la filière. « L'idée est d'être dans une démarche de progrès continu, avec des engagements flexibles pour les agriculteurs sur un à trois ans. Cela leur assure un revenu indépendant des cours du blé. »

Le système améliore la traçabilité car, chez les stockeurs et chez les meuniers, des silos sont dédiés à Harrys, afin d'éviter tout mélange. « La prime, le contrat pluriannuel, la traçabilité... C'est important, résume Fabien Guillot, directeur des achats filière blé. Mais ce qui m'a marqué, ce sont les liens que nous avons noués à travers la filière. Cela donne du sens au travail de l'agriculteur, qui ne se contente pas de faire pousser du blé. Il sait qu'il sera mangé au petit déjeuner par les familles françaises. »

Plus discrète, mais tout aussi engagée, La Boulangerie a initié sa démarche avec sa première gamme de pains bio dès 2001, rappelle Frédérique Fillon-Soullard, chef de groupe marketing, avant de participer à la création d'Agri Éthique en 2012. Avec l'objectif de favoriser la pérennité des filières locales. Depuis 2016, le logo Agri Éthique est présent sur les produits des gammes issues de l'agriculture conventionnelle pour expliquer cette démarche de commerce équitable.

Cette « humanisation » de la filière, la marque Jacquet est aussi en train d'y contribuer, en rappelant son ancrage agricole français depuis cent trente ans et son appartenance à la coopérative auvergnate Limagrain. Un nouveau slogan, J'aime, ils sèment, ainsi qu'une identité graphique illustrée de champs, d'épis, d'un tracteur et d'un drapeau français, sont apparus sur ses packagings. « Grâce à notre organisation en filière courte "du grain au pain", nous avons la possibilité de remonter jusqu'aux agriculteurs qui ont cultivé le blé, se félicite Ilfynn Lagarde, responsable marketing Jacquet Brossard. La valeur payée par le consommateur profite plus à l'agriculteur. Notre charte comporte aussi des engagements de biodiversité et de bonnes pratiques. »

#### Les céréales, du bio pour tous

Et pourquoi ces pratiques ne fonctionneraient-elles pas pour toutes les céréales ? Pour l'instant, dans cette catégorie qui contribue à 12,5 % de la valeur du rayon, les acteurs se concentrent plutôt sur l'amélioration nutritionnelle de leurs recettes. Pour remettre en selle ce marché baissier, le poids lourd du rayon, Kellogg's, mise sur son plan Better Starts, une diminution des niveaux de sucre et de sel, déjà déployé aux États-Unis et au Royaume-Uni et qui sera lancé en France à la rentrée.

Nestlé Céréales France va plus loin avec sa démarche Préférence qui, depuis 2016, associe à l'amélioration qualitative des produits un objectif de « durabilité de l'agriculture ». Ce programme porte aussi bien sur la fertilité des sols et la qualité de l'eau que sur la biodiversité et la traçabilité. Il engage 30 producteurs qui livrent leur blé à Itancourt (02) et Rumilly (74) et la multinationale ambitionne de « passer de 5 % de ses besoins en



[Visualiser l'article](#)

blé complet couverts par la démarche Préférence, en 2017, à 50 % en 2020 et 100 % en 2026 ». En février, lors du Salon de l'agriculture, Richard Girardot, encore président de Nestlé France, avait annoncé un soutien financier au fonds de dotation du syndicat de jeunes agriculteurs Terres innovantes, dont la vocation est de renforcer la proximité entre les consommateurs et les producteurs en transition agroécologique : « Grâce à ce fonds, nous pourrions participer à une démarche à 360°, en partant de la terre, des acteurs qui la cultivent et la préservent, de la qualité des matières premières pour aller jusqu'aux produits que nous commercialisons. »

La démarche est plus méritante encore pour des entreprises plus modestes, telle Céréco, une PME d'Ille-et-Vilaine rachetée il y a un an par le laitier voisin Triballat Noyal, qui est en train de développer rapidement son implantation en GMS. Elle aussi propose les inévitables mueslis bio, mais elle a surtout concrétisé, en début d'année, un certain nombre de bonnes pratiques par l'obtention du label Entrepreneurs + engagés. Céréco donne la possibilité à 90 producteurs de lait bio de se diversifier dans de petites cultures céréalières. « Au-delà du développement durable, c'est une démarche générale de progrès RSE », souligne Florian Serrand, chef de produits terres et céréales.

Même les tartinables deviennent « clean »

Dans le Lot-et-Garonne, Lucien Georgelin participe lui aussi au développement du territoire en menant sa diversification. Après le rachat du fabricant de céréales Eurocer en 2017, l'ancien agriculteur s'apprête à lancer une gamme de céréales cultivées et transformées localement. Son partenaire, Jean-Christophe Chassaigne, a quitté la grande distribution pour l'agriculture en 2010. À la tête d'Alliance bio, il vient d'investir plus de 4 millions d'euros pour transformer ses céréales sur place avec des meules en pierre à l'ancienne. « Il faut pouvoir répondre à la grande distribution, qui a du mal à trouver ce type de filière avec des volumes suffisants et réguliers, explique-t-il. Nous avons mis les moyens, notamment avec une démarche de qualité et d'hygiène. Lucien a la volonté de mettre en avant la production locale, ses produits sont reconnus pour leur qualité et il les diffuse partout. »

Il faut dire que l'ancien agriculteur se démène pour revaloriser la production du Sud-Ouest et nouer des partenariats régionaux. Pour ses confitures au chaudron, qui font encore et toujours sa renommée, il recherche toujours plus de typicité. Après la myrtille du Sud-Ouest, les abricots du Roussillon, les prunes d'Agen, les figues de Provence, mais aussi la banane-vanille de la Réunion, il a fait pousser avec un producteur voisin des plants de fraises bio spécifiques pour ses confitures. « Nous allons de plus en plus développer cela, par exemple sur les pêches de vigne. Il faut à la fois des variétés uniques en termes de goûts et très productives pour assurer des volumes pour nos clients. Aujourd'hui, la distribution adhère à nos raisonnements : pour avoir des produits de qualité dans la durée, le producteur doit être payé au juste prix. » Même principe pour les nouveaux miels Lucien Georgelin, qu'il veut « typés et sans mélange », si possible avec des origines.

Encore que cette question d'origine, pour le miel, est un mauvais débat, s'efforce d'expliquer Vincent Michaud. Le PDG de Michaud Apiculteurs se bat pour développer ce secteur en France, dont la production en chute suffit à peine à couvrir un tiers d'une demande en forte croissance. Mais, pour lui, il ne faut pas se tromper de combat. « La qualité du miel n'est pas liée à son origine : ce sont les pratiques apicoles, l'environnement dans lequel sont placées les ruches, potentiellement exposées à des pesticides et à des pollutions, ou encore la maîtrise des traitements dans la ruche qui conditionnent sa pureté. » Avec l'association Lune de Miel, qu'il a créée avec d'autres producteurs, Vincent Michaud prône en réalité le contrôle rigoureux de tous les miels, quelle que soit leur origine, par des analyses RMN, seules à même, selon lui, de prouver leur conformité.

Les jus de fruits, une filière complexe



[Visualiser l'article](#)

L'origine fait aussi partie des problématiques des jus de fruits, puisque, contrairement au lait ou aux produits végétaux, la France produit peu de fruits à jus. La pomme fait exception, d'où l'empressement des acteurs écoresponsables autour du fruit défendu : C'est qui le patron ?!, Paysans d'ici (Ethiquable) et les marques propres des distributeurs partenaires soutiennent tous la filière ANPP (vergers écoresponsables), des pommes cueillies à maturité et aux traitements phytosanitaires limités. Cidou est la première marque nationale de la catégorie à s'être lancée sur ce créneau, rappelle Emmanuel Vasseneix, le président de LSDH, qui conditionne ces produits ainsi que tous les laits équitables. « Nous avons ce type de démarche autour de l'ananas bio au Bénin et au Costa Rica et nous sommes en train de construire une filière IGP Valence, en Espagne, autour de l'orange et de la clémentine. » L'engagement humaniste de LSDH ne s'arrête pas là, la laiterie est en train de créer des filières d'extraction de jus végétaux pour rapatrier les sourcings de soja, d'avoine, d'amande ou quinoa.

#### Le café, pionnier de l'équitable

On le voit, de plus en plus de filières commencent à s'organiser, inspirées du modèle initié dans le café. Catégorie pionnière dans l'émergence du commerce équitable, le café reste plus dynamique que jamais sur ce créneau. On le mesure, par exemple, par la progression impressionnante de la marque suisse Café royal en France, passée de 0 à 50 millions d'euros de CA en trois ans, avec ses produits bio et équitables, labellisés Fairtrade Max Havelaar ou UTZ. Elle atteint notamment 11,3 % de part de marché sur les capsules compatibles Nespresso. C'est dans une vallée du Honduras que 300 récoltants locaux ont produit l'arabica La Laguna, un « single estate » lancé en avril. « Notre société mère, Migros, qui possède le torréfacteur Délica, a participé à la création du label UTZ. 100 % de nos produits respectent cette norme. Le programme UTZ permet aux agriculteurs d'améliorer leurs récoltes, leurs revenus ainsi que leurs perspectives, tout en préservant les ressources naturelles. Des conditions de travail réglementées offrent aux familles une meilleure protection sociale », explique Alain Hohwiller, le DG de la filiale française.

Initiateur de ce type de démarche dès 1992, après sa rencontre avec le père Francesco Van der Hoff, cofondateur du label Max Havelaar, Jean-Pierre Blanc, DG de Malongo, observe avec sagesse la frénésie actuelle autour de l'équitable et se félicite de l'application imminente de la réglementation. « La demande des Français attise beaucoup de convoitises, mais ceux qui essayeront de contourner les règles avec des mentions fantaisistes ne feront pas long feu. Le consommateur n'est pas dupe. Qu'il soit sud-nord ou nord-nord, le commerce équitable ne s'improvise pas. En contrepartie du travail que fournissent des producteurs pour se structurer et améliorer leur production, ils touchent une rémunération qui est juste. Ce n'est pas de la charité ni une utopie faite pour rasséréner nos consciences. »





# Du porc de plein air équitable pour les éleveurs

En Vendée, une vingtaine de producteurs élèvent des cochons Label Rouge en plein air vendus selon les critères du commerce équitable.

Les cochons de Dominique Mainard sont de rares privilégiés. Ils naissent et gambadent toute l'année dans de vertes prairies, se réfugiant quand ils le souhaitent dans des cabanes en bois. « **Je n'imagine pas élever ces animaux autrement,** affirme le président des éleveurs de porc fermier de Vendée en plein air. **Bien sûr, cela implique de travailler à l'extérieur même l'hiver, mais j'apprécie de ne pas avoir de bâtiment à nettoyer.** » Ce qui signifie aussi que le problème de l'épandage de lisier ne se pose pas. Mais le cheptel occupe tout de même une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'autres pour la production de blé.

## Une goutte d'eau

La filière regroupe vingt producteurs et commercialise 20 000 têtes par an. Une goutte d'eau face aux 25 millions de porcs produits chaque année en France. Un million d'entre eux obtiennent le Label Rouge, parmi lesquels seulement 100 000 vivent en liberté en Vendée, en Auvergne ou dans le Sud-Ouest.

Ce mode d'élevage a été reconnu par l'ONG internationale CIWF (Compassion in world farming) comme étant respectueux du bien-être animal. Le porc bio représente quant à lui 115 000 bêtes en 2017, mais n'implique pas forcément un élevage en plein air.

## Contrats de trois ans

Désormais, le porc fermier de Vendée revendique aussi le respect du bien-être de l'éleveur, grâce au label de commerce équitable Agri-éthique. Celui-ci est apposé sur tous les produits découpés et transformés par les sociétés Tradition de Vendée à La Boissière-des-Landes et Covia à Challans, les deux acheteurs de la filière.

Créé en 2013 par la Coopérative agricole Cavac en réponse à la vola-



*Avec l'aide de quatre salariés, Dominique Mainard élève 450 truies et produit 10 000 porcs de plein air par an sur une centaine d'hectares de prairies.*

tilité des prix des matières premières agricoles, ce label s'est construit sur la base de contrats de trois ans – avec un prix fixe pour le blé – entre la coopérative et ses adhérents.

Aujourd'hui, 600 boulangeries vendent du pain issu de 55 000 tonnes de blé Agri-éthique. La démarche s'est également élargie au blé noir, aux œufs, au lait d'une petite coopérative des Alpes du sud. Les volailles de chair devraient emboîter le pas aux cochons. « **Le commerce équitable génère un milliard de chiffre d'affaires dans l'Hexagone, dont 30 % d'origine France,** indique

Ludovic Brindejone, directeur d'Agri-éthique. **Nous représentons la moitié de ce commerce équitable avec les producteurs français.** »

## La viande indexée sur le blé

Le prix de vente du porc fermier de Vendée est actuellement d'1,83 €/kg quand le marché au cadran affiche 1,20 €. Il est indexé sur le coût des céréales, dont la place est prépondérante dans l'alimentation des animaux et donc dans le coût de production. Celui-ci s'élève à 1,60 €/kg, soit 30 centimes de plus qu'en porc standard. « **Le commerce équitable**

**a un cadre réglementaire,** souligne Ludovic Brindejone. **Nous apportons au consommateur des garanties de juste prix et de respect de l'environnement.** »

Elles s'ajoutent à celle de la qualité, puisque le porc fermier de Vendée respecte le cahier des charges Label Rouge imposant un âge minimal à l'abattage de 182 jours. « **Dans les faits, nous sommes plutôt entre 200 et 210 jours,** » précise Dominique Mainard.

Nathalie TIERS.



## ÉTUDE

## Encore plus de commerce équitable



Avec 1,42 Md€ d'achat de produits équitables en 2017, le commerce équitable a les faveurs des Français. Il a, en effet, progressé de 10 % en 2017. « Cela fait plus de quatre ans que le commerce équitable bénéficie d'une croissance à deux chiffres », note Julie Stoll, déléguée générale de Commerce Équitable de France. D'après le sondage OpinioWay commandé par l'association, 79 % de nos concitoyens souhaitent disposer d'une offre de produits équitables plus importantes. Cette étude révèle que si le prix et le lieu de production demeurent les critères d'achat principaux, les conditions dans lesquelles ils ont été produits pèsent dans la balance pour 62 % des sondés, contre 43 % l'année dernière. De

même, le respect de l'environnement, la personne qui les ont produits (54 % versus 35 % en 2017) et la rémunération des personnes qui les ont produits (36 % versus 26 %) prennent plus d'importance.

### Le hors domicile plus équitable

Le sondage révèle que les Français souhaitent que certains acteurs économiques proposent davantage de produits équitables. Le supermarché en tête (81 %), mais aussi les acteurs de proximité comme la boulangerie-pâtisserie (75 %). D'ailleurs, « La filière de blé Agri-Éthique a été mise en place pour lutter contre la volatilité des prix du blé afin de protéger le meunier, mais

aussi de stabiliser le coût du pain pour le boulanger », souligne-t-elle. Les Français souhaitent également voire plus de produits équitables au restaurant (76 %) et dans les cafés et bars (73 %). Actuellement, le hors domicile totalise 23 % des ventes de produits équitables.

Comment inciter la consommation de produits équitables en hors domicile ? « Il faut multiplier les opportunités de consommation, or le déficit vient de l'offre. Nous avons pu observer que dès lors qu'une entreprise s'engage à proposer plus de produits équitables elle trouve son marché », explique Marc Dufumier, président de Commerce Équitable France. ●

Cf. [Tokster.com](http://Tokster.com)





## Les produits

# Le petit déjeuner prend la clé des champs

Circuits courts, développement rural, commerce solidaire, petits producteurs, bien-être animal, produits bio... Le petit déjeuner concentre toutes les tendances de la consommation « bienveillante ».

**5,19**

**MILLIARDS D'EUROS**  
Le CA du rayon petit déjeuner

**+3,2%**  
en valeur

**+1,6%**  
en volume

Source : Nielsen, circuits HM + SM + prox + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

© JANEY MANDER





**D**u blé de la Beauce, des noisettes du Lot-et-Garonne, des œufs de poules élevées en plein air, de la confiture d'abricots du Roussillon, du lait issu de vaches de pâturage... Telles les pâquerettes au printemps, les mentions bucoliques fleurissent sur les packagings. En particulier sur les aliments du petit déjeuner, moment privilégié où la bonne conscience est à son comble. Cela tombe bien : pressé d'injonctions à faire des choix responsables, le consommateur se montre plein de bonnes intentions et son élan de bienveillance démarre dès potron-minet.

À cette aune, rien ne manque sur la table matinale, depuis que la crise du lait de l'été 2016 a entraîné une foule d'initiatives, en particulier pour garantir une rémunération plus juste des éleveurs. Les distributeurs, comme les industriels, ont compris qu'à l'instar du bio, le marché du commerce équitable, bien qu'encore balbutiant, était en train de changer d'échelle. Après le temps des pionniers – les producteurs de café, de thé et de cacao – ce sont, en effet, les paysans français et leurs régions que les

consommateurs veulent désormais soutenir. Depuis la loi sur l'économie sociale et solidaire, dite Hamon, de juillet 2014, nos producteurs hexagonaux sont d'ailleurs autorisés à utiliser la mention Commerce équitable. Ce n'est pas encore un label officiel, ce qui laisse la porte ouverte aux *claims* équitables « maison » concoctés sur mesure par des associations militantes ou des entreprises opportunistes. L'association Commerce équitable France veille toutefois à y mettre de l'ordre. « Ça rappelle un peu l'histoire du bio, compare Ludovic Brindejonc, le directeur général d'Agri Éthique, démarche initiée en Vendée dans la filière blé, en 2013, qui est en train d'essaimer dans d'autres régions. Il y avait une multiplicité des démarches isolées. Cela s'est progressivement fédéré pour déboucher sur un logo officiel. Et aujourd'hui, tous les consommateurs s'y fient. »

Mais derrière la question d'un label unique, c'est surtout la valorisation des produits qui agite tous les acteurs. Avec le risque d'une polarisation du marché entre aliments très qualitatifs et produits bas de gamme, voire d'une focalisation pure et simple sur le haut de gamme. En attendant une hypothétique TVA spécifique que certains





# Boissons chaudes

## CAFÉ TORRÉFIÉ ET EN DOSETTES



**2,28**

**MILLIARDS D'EUROS**

Le CA des cafés torréfiés, aromatisés et en dosettes, à **+6,5%** (+0,1% en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + Proxi + Drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **213 références** en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + **6,3%** vs 2016

**3%** Le poids du bio en valeur, **+0,2 point**

Source : Nielsen book France 2017

**87,90 €**

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon par an

**13,5**

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon par an

## THÉS



**258,7**

**MILLIONS D'EUROS**

Le chiffre d'affaires du thé, à **-1,4%** (-1,9% en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + Proxi + Drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **78 références** en moyenne dans la catégorie (HM + SM), + **6,3%** vs 2016

**9,6%** Le poids du bio en valeur, **+0,2 point**

Source : Nielsen book France 2017

**17,80 €**

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon en 2017

**5,4**

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon par an



### EMBLÉMATIQUE

Née de la rencontre de Jean-Pierre Blanc, DG de Malongo, et du cofondateur de Max Havelaar, la gamme des petits producteurs Malongo reste incontournable, vingt et un ans après sa création. Avec 48,7% de PDM dans le café équitable, Malongo continue de croître, à **+8,8%**.



### MAYA

Depuis 2010, le groupe suisse Migros propose du café certifié UTZ. La dernière gamme Café royal, La Laguna, est bio et fairtrade. Un «single estate» originaire d'une vallée au Honduras. Le mot utz n'est pas une abréviation : il signifie «bon» en langue maya.

### SOLUBLE ET ÉQUITABLE

Un café pur arabica biologique, cueilli à la main en Amérique latine dans des plantations de café qui respectent les normes bio et équitables. Nescafé Spécial Filtre bio, certifié équitable Fairtrade et AB, est commercialisé depuis février.



### FASHION

Même la chaîne néerlandaise Hema, plus connue pour son bazar non alimentaire, se met au café responsable ! La certification Rainforest Alliance concerne l'environnement et la biodiversité. Ces cafés viennent du Honduras, de Colombie et du Brésil.

### 20 ANS

C'est le vingtième anniversaire d'Alter Eco cette année, marque référente de la consommation responsable, regroupant une cinquantaine de produits issus de 19 coopératives partenaires. Dont 8 références de café, produites au Pérou, au Mexique et au Honduras.



réclament pour réduire le prix des produits équitables, la filière bio est au centre de ce nouveau jeu. « À l'instar de Biocoop, qui dès 2000, a créé une gamme de produits solidaires, les pionniers du bio ont compris très vite que, s'ils voulaient continuer à croître, ils devaient sécuriser leurs approvisionnements, donc développer des relations équitables avec leurs fournisseurs », rappelle Julie Stoll, déléguée générale de Commerce Équitable France. « Le point commun entre l'équitable et le bio est la notion de confiance, enchaîne Mélanie Savoie, directrice du category management Bjorg & Cie, propriétaire de la marque Alter Eco. Le petit déjeuner l'illustre particulièrement avec ses produits emblématiques. C'est le deuxième segment du bio, à 337 millions d'euros. »

### La crise du lait : un révélateur

Ces ratios, toutefois, reposent encore beaucoup sur la génération «primaire» de produits équitables, issus des filières internationales, qui pèsent 69 % des ventes. La nouvelle génération, d'origine française, progresse, elle, dans tous les circuits. Et elle n'émane plus forcément des tout petits acteurs. Le lait est emblématique de ce phénomène. Des vaches nourries sans OGM, en pâture cent cinquante à deux cents jours par an, le respect du bien-être animal avec une formation des éleveurs et une meilleure rémunération de l'ensemble des producteurs... Tous ces objectifs figurent au cahier des charges des nouveaux laits, dits de pâturage, lancés par Lactel (L'Appel des Prés) et Candia (Les Laitiers responsables). Le litre de lait est vendu 1 € en magasin, soit 13 centimes de plus





qu'un litre de lait conventionnel. Chez Candia, « *chacun des 20 000 éleveurs de la coopérative en profite et se voit reverser 6 centimes supplémentaires par litre vendu* », souligne Gérard Saada, directeur marketing et développement. À quoi il faut ajouter une prime de 1,5 centime « *afin de compenser les coûts liés au cahier des charges* ». L'ambition de la coopérative Sodiaal est d'atteindre 200 millions de litres par an d'ici à fin 2020, soit l'équivalent du lait bio, et de fédérer les filières parallèles. « *En tant que leader, nous investissons beaucoup pour faire du lait de pâturage le standard de demain. Ce n'est ni une démarche de niche, ni un marketing de marque* », assure Gérard Saada. Ce discours chevaleresque des grandes marques fait sourire – jaune – Jean-Luc Pruvot, le président de Faire France. Cette association de 500 producteurs laitiers indépendants s'est fait copieusement railler lorsqu'elle a lancé le mouvement en 2009 après la « grève du lait ». Aujourd'hui, sa marque rapporte 45 centimes par litre aux éleveurs et est largement



« Café royal a rendu le café bio et équitable accessible. C'est une des raisons de notre succès. Notre groupe maîtrise toutes les étapes de production, de la culture aux services pour les distributeurs, du grain au matériel publicitaire en passant par la torréfaction, la fabrication des capsules, l'emballage et même la fabrication de machines. »

Alain Hohwiller, DG de Café royal France

© GILLES ROLLEFREA

référéncée par la grande distribution. « *C'est un lait politique. Notre prix n'est pas négociable. Nous avons fait changer les choses et nous sommes fiers aujourd'hui d'être félicités par les consommateurs lorsque nous allons les voir dans les magasins où nous faisons plus de 1 000 animations par an.* »

La grande distribution a en effet pris la mesure du changement, à l'instar de Lidl, qui reverse aux éleveurs 3 centimes par litre de lait Enviva vendu, ou d'Intermarché, qui détaille carrément sur ses



# Crémerie

LAIT

2,1

MILLIARDS D'EUROS

Le chiffre d'affaires du lait longue conservation, **+0,8%** (+1,2% en volume)

Source: Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **90 références en moyenne** dans la catégorie (HM + SM), **+2,6%** vs 2016

12,4%

Le poids du bio en valeur, **-0,2 point**

68,30 €

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

17,1

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

Source: Nielsen book France 2017

BEURRE

1,27

MILLIARD D'EUROS

Le chiffre d'affaires du beurre, à **+12,6%** (-2,4% en volume)

Source: Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **58 références en moyenne** dans la catégorie (HM + SM), **-2,9%** vs 2016

4,9%

Le poids du bio en valeur, **+0,4 point**

43,10 €

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

16,1

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

Source: Nielsen book France 2017



## AMBITIEUX

Garanti par une charte de qualité, Grandlait Les Laitiers responsables bénéficie d'un gros plan de lancement (sponsoring TV, affichage, presse, cinéma, digital). La coopérative Sodiaal veut en faire le prochain standard et atteindre les 200 ML fin 2020, soit autant que le lait bio. La nouvelle base line: Candia appartient à ses éleveurs.

## MOUSQUETAIRES

La laiterie des Agromousquetaires et d'Intermarché, située à Saint-Père-en-Retz (44), s'est engagée depuis 2016 à rémunérer davantage ses 500 producteurs laitiers dans des contrats pluriannuels. Les éleveurs lui disent merci.



## PÂTURAGES

Lactel a répondu à L'Appel des Prés en octobre 2017, avec ce lait de pâturage garantissant le bien-être des vaches, chacune disposant d'au moins deux cents jours par an en plein air. Le lait est collecté auprès d'une vingtaine d'éleveurs autour de la laiterie de Vitré, en Bretagne.



## ACHARNÉS

Née de l'agitation de la « grève du lait », en 2009, Faire France s'honore d'avoir initié le mouvement du lait équitable à force de démarcher un par un les supermarchés, avant de décrocher des référencements nationaux. Les éleveurs militent désormais pour le retour au marché régulé.



PHOTOS : DR

briques Les Éleveurs vous disent merci la répartition du prix: « Vendue 0,88 €, dont 0,44 € sont reversés aux éleveurs ».

Le lait a donné le la. Dans la foulée, le blé a beaucoup interrogé ses acteurs en 2016. Deuxième céréale la plus produite au monde, la France étant le premier producteur de l'Union européenne et le cinquième mondial, le blé sert principalement à fabriquer la farine, donc le pain. Soumis aux caprices de la

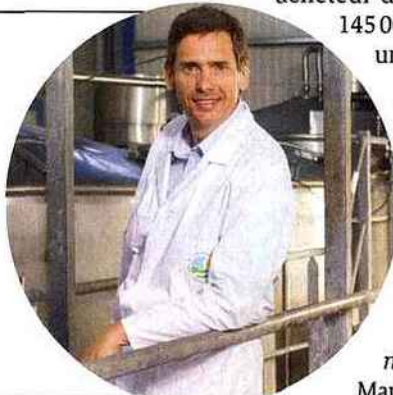
météo et aux cours des matières premières régis à Chicago, les producteurs et les meuniers se sont, eux aussi, mobilisés, en vue de ramener la problématique au niveau local et de retrouver une relative autonomie. Les industriels ne sont pas restés sourds à ces réflexions.

## Le pain, des engagements à grande échelle

Leader du marché du pain industriel et troisième acheteur de blé tendre en France, avec près de 145 000 tonnes par an, Barilla a ainsi lancé une filière de blé français « responsable » pour sa marque Harrys, qui concerne 30 000 tonnes pour la récolte 2018 et tous ses achats de blé meunier à terme, en 2021. Il a défini un cahier des charges avec les autres acteurs de la filière pour établir trois niveaux d'engagement pour les agriculteurs, avec des pratiques et rémunérations croissantes. « Cela fait deux ans que nous travaillons sur ce projet, raconte Marion Kalfon, responsable marketing

« Plus que la notion d'équitable, qui a ses limites du point de vue des consommateurs, il s'agit de construire des filières pérennes, de recréer des liens qui donnent du sens à notre système de consommation, des modèles en évolution permanente, qui sachent se challenger et se remettre en question. »

**Emmanuel Vasseneix**, président de LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel).



© ROBERT KLUBAREK





chargée de la filière blé, avec l'aide d'experts, de l'Inra, d'ingénieurs et du bureau Veritas. » La charte, fondée sur la norme NF B 30 001, a été contractualisée avec tous les acteurs de la filière. « L'idée est d'être dans une démarche de progrès continu, avec des engagements flexibles pour les agriculteurs sur un à trois ans. Cela leur assure un revenu indépendant des cours du blé. »

Le système améliore la traçabilité car, chez les stockeurs et chez les meuniers, des silos sont dédiés à Harrys, afin d'éviter tout mélange. « La prime, le contrat pluriannuel, la traçabilité... C'est important, résume Fabien Guillot, directeur des achats filière blé. Mais ce qui m'a marqué, ce sont les liens que nous avons noués à travers la filière. Cela donne du sens au travail de l'agriculteur, qui ne se contente pas de faire pousser du blé. Il sait qu'il sera mangé au petit déjeuner par les familles françaises. »

Plus discrète, mais tout aussi engagée, La Boulangère a initié sa démarche avec sa première gamme de pains bio dès 2001, rappelle Frédérique Fillon-Souillard, chef de groupe marketing, avant de participer à la création d'Agri Éthique en 2012. Avec l'objectif de favoriser la pérennité des filières locales. Depuis 2016, le logo

Agri Éthique est présent sur les produits des gammes issues de l'agriculture conventionnelle pour expliquer cette démarche de commerce équitable.

Cette « humanisation » de la filière, la marque Jacquet est aussi en train d'y contribuer, en rappelant son ancrage agricole français depuis cent trente ans et son appartenance à la coopérative auvergnate Limagrain. Un nouveau slogan, *J'aime, ils sèment*, ainsi qu'une identité graphique illustrée de champs, d'épis, d'un tracteur et d'un drapeau français, sont apparus sur ses packagings. « Grâce à notre organisation en filière courte "du grain au pain", nous avons la possibilité de remonter jusqu'aux agriculteurs qui ont cultivé le blé, se félicite Ilfynn Lagarde, responsable marketing Jacquet Brossard. La valeur payée par le consommateur profite plus à l'agriculteur. Notre charte comporte aussi des engagements de biodiversité et de bonnes pratiques. »

### Les céréales, du bio pour tous

Et pourquoi ces pratiques ne fonctionneraient-elles pas pour toutes les céréales ? Pour l'instant, dans cette catégorie qui contribue à 12,5 % de la valeur du rayon, les acteurs se concentrent plutôt

## Panification

### FRAÎCHE

733,4

MILLIONS D'EUROS

Le chiffre d'affaires de la panification fraîche, à **+3,1 %** (+2,7 % en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **81 références en moyenne** dans la catégorie (HM + SM), **+4,7 %** vs 2016

3,9 %

le poids du bio en valeur, **+0,6 point**

27,30 €

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

16

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

Source : Nielsen book France 2017

### VIENNOISERIE

961,43

MILLIONS D'EUROS

Le chiffre d'affaires de la viennoiserie, à **+1,3 %** en valeur (-2 % en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **71 références en moyenne** dans la catégorie (HM + SM), **+2,1 %** vs 2016

1,8 %

Le poids du bio en valeur, **+0,5 point**

41,10 €

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

15,2

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

Source : Nielsen book France 2017

### TRAÇABILITÉ

Transformant 145 000 tonnes de blé par an, Barilla a construit sa propre filière de blé « responsable » engageant les différents acteurs. De quoi mettre un visage sur le pain et les viennoiseries Harrys. L'actuel logo Moelleux et responsable porte également sur les autres ingrédients.



PHOTOS : DR



### VÉGAN

Sans beurre, lait ni œuf, mais avec des graisses végétales (karité), la viennoiserie B'Vegan de La Boulangère est labellisée Eve-Vegan. La gamme compte des croissants et des pains au chocolat.



### BEIGE FARINE

Lancée en mars, la nouvelle charte graphique de Jacquet met en lumière les engagements qualitatifs de la marque du groupe Limagrain : fabriqué en France, blé français, sans huile de palme, sans sucre ajouté, des producteurs rémunérés avec des prix minimums garantis, des contrats pluriannuels, des pratiques agricoles vertueuses...





## CÉRÉALES

661,1

MILLIONS D'EUROS

Le chiffre d'affaires des céréales, à -1% (-1,3% en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + proxi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ 105 références en moyenne dans la catégorie (HM + SM), +2,1% vs 2016

9,4%

Le poids du bio en valeur, +2,5 points

33,70 €

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

9

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

Source : Nielsen book France 2017



### HAUTE-SAVOIE

En septembre, Nestlé Céréales lance trois références bio dans la catégorie céréales pour enfants et ados. Ces céréales sont produites à Rumilly, en Haute-Savoie, sur un site industriel créé il y a cent ans par la Compagnie générale du lait. Une jolie parabole pour les histoires de filières...



### BRETON

Racheté par la laiterie Triballat Noyal en 2017, Céréco est labellisé Entrepreneurs + engagés. Sa nouvelle gamme de mueslis bio Terres & Céréales compte trois recettes sur les sept sans sucres ajoutés. Une fenêtre transparente laisse voir le produit.



### FLORAL

Arrivée en rayon en avril, la gamme W.K. Kellogg s'inscrit dans le segment de la naturalité, et se décline en références bio ou sans sucres ajoutés. Les packagings aux motifs floraux inspirés des codes artisanaux interpellent une cible adulte, sensible aussi à l'esthétique.



### BEDFORDSHIRE

Trois références bio complètent la gamme Jordans, deux granolas et un muesli sans sucre ajouté, soit sept recettes en tout. Le fabricant du comté de Bedford, en Angleterre, promeut une agriculture durable et accueille les espèces en voie de disparition sur ses terres agricoles, telle la chouette effraie ou les vanneaux nicheurs.

sur l'amélioration nutritionnelle de leurs recettes. Pour remettre en selle ce marché baissier, le poids lourd du rayon, Kellogg's, mise sur son plan Better Starts, une diminution des niveaux de sucre et de sel, déjà déployé aux États-Unis et au Royaume-Uni et qui sera lancé en France à la rentrée. Nestlé Céréales France va plus loin avec sa démarche Préférence qui, depuis 2016, associe à l'amélioration qualitative des produits un objectif de «durabilité de l'agriculture». Ce programme porte aussi bien sur la fertilité des sols et la qualité de l'eau que sur la biodiversité et la traçabilité. Il engage 30 producteurs qui livrent leur blé à Itancourt (02) et Rumilly (74) et la multinationale ambitionne de «passer de 5 % de ses besoins en blé complet couverts par la démarche Préférence, en 2017, à 50 % en 2020 et 100 % en 2026». En février, lors du Salon de l'agriculture, Richard Girardot, encore président de Nestlé France, avait annoncé un soutien financier au fonds de dotation du syndicat de jeunes agriculteurs Terres innovantes, dont la vocation est de renforcer la proximité entre les consommateurs et les producteurs en transition agroécologique : «Grâce à ce fonds, nous pourrions participer à une démarche à 360°, en partant de la terre, des acteurs qui la cultivent et la préservent, de la qualité des matières premières pour aller jusqu'aux produits que nous commercialisons.»

La démarche est plus méritante encore pour des entreprises plus modestes, telle Céréco, une PME d'Ille-et-Vilaine rachetée il y a un an par le laitier voisin Triballat Noyal, qui est en train de développer rapidement son implantation en GMS. Elle aussi propose les inévitables mueslis bio, mais elle a surtout concrétisé, en début d'année, un certain nombre de bonnes pratiques par l'obtention du label Entrepreneurs + engagés. Céréco donne la possibilité à 90 producteurs de lait bio de se diversifier dans de petites cultures céréalières. «Au-delà du développement durable, c'est une démarche générale de progrès RSE», souligne Florian Serrand, chef de produits terres et céréales.

### Même les tartinables deviennent «clean»

Dans le Lot-et-Garonne, Lucien Georgelin participe lui aussi au développement du territoire en menant sa diversification. Après le rachat du fabricant de céréales Eurocer en 2017, l'ancien agriculteur s'apprête à lancer une gamme de céréales cultivées et transformées localement. Son partenaire, Jean-Christophe Chassaigne, a quitté la grande distribution pour l'agriculture en 2010. À la tête d'Alliance bio, il vient d'investir plus de 4 millions d'euros pour transformer ses céréales sur place avec des meules en pierre à l'ancienne. «Il faut pouvoir





# Tartinables

## PÂTE À TARTINER



**460,9**

**MILLIONS D'EUROS**

Le chiffre d'affaires des pâtes à tartiner, à **+6,1%** (+3,5% en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **24 références** en moyenne dans la catégorie (HM + SM), **+15,8%** vs 2016

**8,7%** Le poids du bio en valeur, **+2,5 points**

Source : Nielsen book France 2017

**23,10 €**

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

**5,7**

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

## CONFITURES



**369,7**

**MILLIONS D'EUROS**

Le chiffre d'affaires des confitures, à **+0,1%** (-2,5% en volume)

Source : Nielsen, circuits HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **108 références** en moyenne dans la catégorie (HM + SM), **+1,1%** vs 2016

**8,8%** Le poids du bio en valeur, **+1,7 point**

Source : Nielsen book France 2017

**16,70 €**

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

**7,1**

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

## MIEL



**216,1**

**MILLIONS D'EUROS**

Le chiffre d'affaires du miel, à **+1,4%** (+2% en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **34 références** en moyenne dans la catégorie (HM + SM), **+5,5%** vs 2016

**13,5%** Le poids du bio en valeur, **+2,7 points**

Source : Nielsen book France 2017

**16,80 €**

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

**3,2**

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

### SICILE

Après sa percée dans les pâtes à tartiner avec son Nocciolata bio sans huile de palme, l'italien Rigoni di Asiago persévère avec ses confitures Fioridifrutta, sucrées uniquement avec le sucre des pommes bio, 30% moins caloriques. Certaines renforcent leur pedigree avec des fruits régionaux, tels que le citron ou la mandarine de Sicile.



### SUD-OUEST

Lucien Georgelin parcourt les vergers du Sud-Ouest pour dénicher et réhabiliter des fruits et des légumes inédits pour ses confitures, en privilégiant les spécificités locales. Bio ou non, l'abricot rouge du Roussillon, la myrtille ou la fraise du Sud-Ouest, mais aussi la banane de la Réunion.



### EN FAMILLE

Les miels de France de Famille Michaud Apiculteurs en pots de verre 375 g affichent la photo vintage de Vincent Michaud avec ses enfants autour d'un rucher. Vu les scores enregistrés lors des premiers tests en magasins en mai, ces deux références seront déclinées en pot plastique 500 g à partir de la rentrée. Texture liquide ou crémeuse.

### PROVENCE

Vallée du Rhône, Ardèche, Corse, Provence... Sous sa marque Vergers des Alpilles, la société Confit de Provence met à l'honneur des fruits d'appellations, avec des déclinaisons de confitures bio au sucre de canne et cuites au chaudron. Son autre marque, Confiturelle, est axée sur l'allégé.



PHOTOS : DR

répondre à la grande distribution, qui a du mal à trouver ce type de filière avec des volumes suffisants et réguliers, explique-t-il. Nous avons mis les moyens, notamment avec une démarche de qualité et d'hygiène. Lucien a la volonté de mettre en avant la production locale, ses produits sont reconnus pour leur qualité et il les diffuse partout. »

Il faut dire que l'ancien agriculteur se démène pour revaloriser la production du Sud-Ouest et nouer des partenariats régionaux. Pour ses confitures au chaudron, qui font encore et toujours sa renommée, il recherche toujours plus de typicité. Après la myrtille du Sud-Ouest, les abricots du Roussillon, les prunes

d'Agen, les figues de Provence, mais aussi la banane-vanille de la Réunion, il a fait pousser avec un producteur voisin des plants de fraises bio spécifiques pour ses confitures. « Nous allons de plus en plus développer cela, par exemple sur les pêches de vigne. Il faut à la fois des variétés uniques en termes de goûts et très productives pour assurer des volumes pour nos clients. Aujourd'hui, la distribution adhère à nos raisonnements : pour avoir des produits de qualité dans la durée, le producteur doit être payé au juste prix. » Même principe pour les nouveaux miels Lucien Georgelin, qu'il veut « typés et sans mélange », si possible avec des origines.





« Le projet de loi sur l'indication d'origine des miels laisse croire que l'origine française d'un miel est une garantie de qualité. C'est faux : la qualité n'est pas liée à l'origine, mais aux pratiques apicoles, à l'environnement dans lequel sont positionnées les ruches, à la maîtrise des traitements dans la ruche, etc. »

**Vincent Michaud**, PDG de Famille Michaud Apiculteurs



ments dans la ruche qui conditionnent sa pureté. » Avec l'association Lune de Miel, qu'il a créée avec d'autres producteurs, Vincent Michaud prône en réalité le contrôle rigoureux de tous les miels, quelle que soit leur origine, par des analyses RMN, seules à même, selon lui, de prouver leur conformité.

### Les jus de fruits, une filière complexe

Encore que cette question d'origine, pour le miel, est un mauvais débat, s'efforce d'expliquer Vincent Michaud. Le PDG de Michaud Apiculteurs se bat pour développer ce secteur en France, dont la production en chute suffit à peine à couvrir un tiers d'une demande en forte croissance. Mais, pour lui, il ne faut pas se tromper de combat. *« La qualité du miel n'est pas liée à son origine : ce sont les pratiques apicoles, l'environnement dans lequel sont placées les ruches, potentiellement exposées à des pesticides et à des pollutions, ou encore la maîtrise des traite-*

*L'origine fait aussi partie des problématiques des jus de fruits, puisque, contrairement au lait ou aux produits végétaux, la France produit peu de fruits à jus. La pomme fait exception, d'où l'empressement des acteurs écoresponsables autour du fruit défendu : C'est qui le patron ?!, Paysans d'ici (Ethiquable) et les marques propres des distributeurs partenaires soutiennent tous la filière ANPP (vergers écoresponsables), des pommes cueillies à maturité et aux traitements phytosanitaires limités. Cidou est la première marque nationale de la catégorie à s'être lancée sur ce créneau, rappelle Emmanuel Vasseneix, le président de LSDH, qui conditionne ces*





## JUS DE FRUITS

# 1,53

### MILLIARD D'EUROS

Le chiffre d'affaires des jus de fruits ambiants, à **+0,5%** (-2,9% en volume)

Source : Nielsen, HM + SM + proximi + drive + SDMP, en CAM au 20.05.2018

■ **155 références en moyenne** dans la catégorie (HM + SM), **+2,2%** vs 2016

# 11,5%

Le poids du bio en valeur, **+2,4 points**

# 54,10€

La somme moyenne dépensée par acheteur dans ce rayon, par an

# 14,3

Le nombre d'occasions d'achat dans ce rayon, par an

Source : Nielsen book France 2017



### JUS FRANÇAIS

Cidou s'est lancé dans les jus 100% de France avec, naturellement, un choix de fruits limité. La marque alsacienne a lancé un jus de pomme «*écocorporel et équitable*» issu de la filière C'est qui le patron?, garantissant une rémunération au juste prix des producteurs. Existe en pomme claire et pomme trouble. PET recyclé.

### D'ICI

La Scop Ethiquable, née en 2003, a créé la marque Paysans d'ici en 2008, bien avant la définition du commerce équitable nord-nord, pour satisfaire à la fois les consommateurs qui réclamaient des produits français et les agriculteurs bio du Gers qui avaient du mal à écouler leurs produits. La marque s'est développée depuis, étendue à travers plusieurs filières régionales.



### NORD-SUD

Les boissons Panamako (contraction de Paname et de Bamako) sont issues du métissage entre l'infusion d'hibiscus d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Burkina Faso, Mali) et le jus de pomme de Touraine et de Normandie. À l'initiative, l'ingénieur Oumar Cissé, fort de sa double culture française et ivoirienne, qui s'est rapproché des Vergers de la Manse pour revisiter le bissap.

### LONG TERME

Déjà fournisseur de C'est qui le patron?, la coopérative Conserve Gard et ses 150 arboriculteurs fournissent aussi des poires, des pêches et des cerises à St Mamet pour une gamme de fruits équitables français commercialisée depuis cette année. Celle-ci s'étendra prochainement aux compotes. Les approvisionnements sont contractualisés sur vingt ans! St Mamet contribue à la réimplantation de vergers et garantit un prix en progression aux arboriculteurs.



PHOTOS : DR

produits ainsi que tous les laits équitables. «*Nous avons ce type de démarche autour de l'ananas bio au Bénin et au Costa Rica et nous sommes en train de construire une filière IGP Valence, en Espagne, autour de l'orange et de la clémentine.*» L'engagement humaniste de LSDH ne s'arrête pas là, la laiterie est en train de créer des filières d'extraction de jus végétaux pour rapatrier les sourcings de soja, d'avoine, d'amande ou quinoa.

### Le café, pionnier de l'équitable

On le voit, de plus en plus de filières commencent à s'organiser, inspirées du modèle initié dans le café. Catégorie pionnière dans l'émergence du commerce équitable, le café reste plus dynamique que jamais sur ce créneau. On le mesure, par exemple, par la progression impressionnante de la marque suisse Café royal en France, passée de 0 à 50 millions d'euros de CA en trois ans, avec ses produits bio et équitables, labellisés Fairtrade Max Havelaar ou UTZ. Elle atteint notamment 11,3 % de part de marché sur les capsules compatibles Nespresso. C'est dans une vallée du Honduras que 300 récoltants locaux ont produit l'arabica La Laguna, un «single estate» lancé en avril. «*Notre société mère, Migros,*

*qui possède le torréfacteur Délica, a participé à la création du label UTZ. 100 % de nos produits respectent cette norme. Le programme UTZ permet aux agriculteurs d'améliorer leurs récoltes, leurs revenus ainsi que leurs perspectives, tout en préservant les ressources naturelles. Des conditions de travail réglementées offrent aux familles une meilleure protection sociale*», explique Alain Hohwiller, le DG de la filiale française.

Initiateur de ce type de démarche dès 1992, après sa rencontre avec le père Francesco Van der Hoff, cofondateur du label Max Havelaar, Jean-Pierre Blanc, DG de Malongo, observe avec sagesse la frénésie actuelle autour de l'équitable et se félicite de l'application imminente de la réglementation. «*La demande des Français attise beaucoup de convoitises, mais ceux qui essayeront de contourner les règles avec des mentions fantaisistes ne feront pas long feu. Le consommateur n'est pas dupe. Qu'il soit sud-nord ou nord-nord, le commerce équitable ne s'improvise pas. En contrepartie du travail que fournissent des producteurs pour se structurer et améliorer leur production, ils touchent une rémunération qui est juste. Ce n'est pas de la charité ni une utopie faite pour rasséréner nos consciences.*» ■■■

LAURENCE ZOMBKE





## Le commerce équitable s'adapte aussi aux agriculteurs français



PeopleImages/Getty Image

On connaissait le commerce équitable façon café de Colombie. Désormais, on se préoccupe aussi du revenu de nos paysans. Les circuits courts se multiplient. Exemple avec le lait.

Les grossistes et la grande distribution qui imposent leurs prix au rabais et leurs exigences, Alain Cottebrune en a soupiré. Depuis une quinzaine d'années, il vend ses produits en direct dans son petit magasin, La Verdura, installé à Saint-Vaast-la-Hougue, dans le Cotentin, à quelques kilomètres de sa ferme de 50 hectares. 1 euro le kilo de pommes de terre, 1,50 euro le chou-fleur ou la botte de radis, que du bio... "L'avantage n'est pas toujours énorme, mais je maîtrise mes prix et je sais où vont mes produits", raconte l'agriculteur.

Le ras-le-bol du normand n'est pas une exception. Très mal rémunérés (un sur trois touche moins de 350 euros par mois), les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à faire le pari du commerce équitable pour gagner leur vie : plus de 21% des exploitations agricoles travaillent ainsi en circuit court. Ventes à la ferme, magasins de producteurs, drives fermiers, réseaux d'Amap, plates-formes Internet, marques équitables, les initiatives se multiplient, portées par le regain d'intérêt des consommateurs pour une alimentation plus saine, traçable et locale.

Ce mouvement n'a pas échappé à la grande distribution, qui ouvre désormais ses portes à des labels d'un genre nouveau. Carrefour ou Auchan, par exemple, référencent Paysans d'ici, marque créée par la Scop Ethiquable : farines, légumineuses, confitures, jus de fruits bio et autres. "En moyenne, 49,80% du prix revient au producteur", explique le cofondateur Rémi Roux.



[Visualiser l'article](#)

Une démarche similaire à celle mise en place par l'enseigne Biocoop, dont la gamme Ensemble, solidaire avec les producteurs, représente aujourd'hui 12% de ses ventes et fait vivre 2.700 exploitations. Dans la région lilloise, l'enseigne O'tera (4 magasins) a, depuis dix ans, supprimé les intermédiaires. En rayon, elle affiche pour chaque produit sa ferme d'origine et le prix auquel il lui a été payé. "Nous n'avons pas augmenté nos marges depuis notre lancement, et chaque magasin est libre de choisir ses fournisseurs", explique Guillaume Steffe, le directeur général.

Pour reprendre la main, les agriculteurs n'hésitent plus également à se lancer eux-mêmes. C'est le cas par exemple des producteurs de lait qui se regroupent pour créer leurs propres marques, comme Faire France, pionnière sur le marché. Toutes rémunèrent l'éleveur au-dessus des prix du marché et du prix moyen du coût de production du litre de lait (environ 33 centimes). Mais on observe de sérieux écarts, comme le montre notre enquête. Un Intermarché, avec sa force de frappe, fait mieux qu'En direct des éleveurs, qui a dû investir dans la construction de sa laiterie.

La coopérative d'agriculteurs vendéenne Agri-Ethique a, elle, pris le taureau par les cornes en 2013 en lançant des contrats tripartites de trois ans qui fixent les prix et les volumes de vente de blé entre les agriculteurs, les meuniers et les boulangers. "Nous avons décidé de proposer un modèle économique différent, fondé sur un prix équitable à tous les maillons de la chaîne. Il n'y a plus de mauvaise surprise sur les prix puisqu'ils sont garantis et non plus indexés sur les fluctuations du marché", explique Ludovic Brindejonc, son directeur. Fort de son succès – plus de 1.000 agriculteurs et 700 boulangers sont aujourd'hui engagés dans la démarche –, Agri-Ethique étend désormais le concept à la vente d'œufs et de viande porcine.

Internet n'est pas en reste. Les sites de vente en circuit court, qui permettent de faire ses courses en quelques clics, battent leur plein : Le Comptoir local, Poiscaille, Okadran, Les Colis du boucher... "Les producteurs apprécient car ils fixent eux-mêmes leurs prix et n'ont qu'à s'occuper de la récolte et de la livraison de leurs produits", observe Hélène Binet, responsable d'une ruche à la Ruche qui dit oui. Sur ce site créé en 2011 et qui compte 210.000 membres et 5.000 producteurs, les clients commandent leurs produits fermiers en ligne, puis les récupèrent chaque semaine dans un point de distribution près de chez eux. Sur chaque vente, la start-up prélève une commission totale de 16,70%, les 83,30% restants revenant au producteur. De quoi mettre du beurre dans les épinards

Marque par marque, ce que touche l'éleveur sur un litre de lait

#### **Faire France : 45 cts (45% du prix de vente)**

Pionnière, cette société détenue par des agriculteurs vend son lait équitable depuis 2013. Disponible en supermarché partout en France, elle a écoulé plus de 9 millions de litres de lait en 2017 et rassemble plus de 550 éleveurs. Le prix payé au litre (calculé pour permettre au producteur de dégager 1,5 Smic par mois) comprend les bénéfices redistribués aux adhérents. Sur 99 centimes (prix public), l'éleveur en perçoit 45.

#### **Les Éleveurs vous disent merci ! : 44 cts (50% du prix de vente)**

C'est la marque d'Intermarché, par ailleurs propriétaire de la laiterie de Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique), qui gère la collecte. Ce lait s'est déjà vendu à plus de 2,5 millions de litres en à peine deux mois. Sur chaque brique vendue 88 centimes, la laiterie reverse une prime à l'organisation de producteurs, qui la distribue à ses adhérents. Au final, ceux-ci touchent 44 centimes par litre (prix d'achat du lait + prime).

#### **Cœur de Normandie : 39 cts (43% du prix de vente)**



[Visualiser l'article](#)

Créée à l'initiative de la FDSEA de la Manche, la société est distribuée dans près de 300 points de vente, surtout en Normandie et en région parisienne. Là encore, les producteurs sont intéressés aux bénéfices, mais doivent participer à des animations en magasins pour promouvoir la marque, qui leur permet de valoriser leur lait à 39 centimes (prix d'achat + rémunération complémentaire), pour un prix public de 89 centimes.

#### **C'est qui le patron ?! : 39 cts (39% du prix de vente)**

Déjà plus de 45 millions de litres de lait écoulés et un référencement dans toute la France dans plus de 12.000 supermarchés pour cette brique de lait, lancée en 2016 sur un cahier des charges élaboré par questionnaire auprès des consommateurs. Les producteurs touchent un prix garanti de 39 centimes (sur 99 du prix public), mais cela peut grimper à 42 centimes grâce aux primes de qualité ajoutées par la laiterie.

#### **En direct des éleveurs : 35 cts (37% du prix de vente)**

La seule initiative réellement sans intermédiaire, puisqu'elle a investi dans la construction de sa propre laiterie à Remouillé, où est conditionné le lait dans des emballages éco-conçus et recyclables. Le lait, traçable grâce à un QR code sur l'emballage, est produit par une vingtaine d'exploitations et vendu pour l'instant dans les magasins U et Leclerc en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Nouvelle-Aquitaine.





## France

**PRIX RÉMUNÉRATEURS /** Le consensus pour un rééquilibrage des relations commerciales a trouvé un allié impromptu : le commerce équitable, qui a tenu sa 18<sup>e</sup> quinzaine du 12 au 27 mai.

# Le commerce équitable plaide pour l'équilibre des relations commerciales

La conférence organisée par l'association Commerce équitable France, qui s'est tenue le 22 mai sur le thème « *la juste rémunération des femmes le vrai prix du progrès social* », était plus que jamais centrée sur la nécessité de prix rémunérateurs. Ceux-ci sont certes déjà la raison d'être du commerce équitable, mais ce principe a été affirmé cette fois avec une justification sociale renforcée, celle de la rémunération des femmes, nombreuses à travailler dans les filières de ce secteur (54 % des postes d'employés expérimentés sont occupés par des femmes, contre 24 % dans les filières du modèle standard).

### Partage de la valeur dans les filières

« Le commerce équitable est un mouvement qui souhaite promouvoir un modèle de société basé sur la justice sociale grâce à un partage de la valeur dans les filières. L'égalité hommes-femmes apparaît comme un moyen pour atteindre cette justice sociale », a précisé Emilie Durochat, responsable des partenariats à Commerce équitable France. « Le surplus de revenu pour les femmes dans les filières de commerce équitable contribue à la scolarisation des enfants », a ajouté Laurent Lefebvre, responsable



L'introduction de produits du commerce équitable dans la restauration collective figure dans l'article 11 de la loi alimentation

du label de commerce équitable « *Fair for life* » d'Ecocert. C'est donc dans ce contexte des prix rémunérateurs, en faisant le lien entre la conférence et le débat législatif qui fait suite aux États généraux de l'alimentation que le président de l'Assemblée nationale s'est inscrit : « Sans devenir la préoccupation majoritaire du commerce, le commerce équitable prend de l'importance. La société prend conscience que derrière les enjeux commerciaux résident des enjeux

sociaux », a-t-il conclu.

### Accélérer les transitions sociales et écologiques

Le commerce équitable « *garantit des prix rémunérateurs pour les producteurs, et permet d'accompagner la conversion écologique de l'agriculture* », a résumé Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France. Les tenants du commerce équitable militent pour le renforcement des organisations de producteurs, pour la contractualisation pluriannuelle et pour la montée en gamme de la restauration publique. À ce propos, « *il a toute sa place dans l'article 11 de la loi alimentation pour améliorer la durabilité de la restauration collective* », a ajouté Julie Stoll, la commande publique étant « *un levier efficace* » pour développer les produits du commerce équitable. L'introduction de produits du commerce équitable dans la restauration collective publique a fait l'objet d'un amendement pris en compte par la commission des affaires économiques de l'Assemblée fin avril dans l'article 11. ■

### COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangerie, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le set, les filières bovines, porcines et volailles. ■



## « Si l'agriculteur ne peut pas vivre... alors il n'y a pas d'avenir ! »

Depuis 2013, Agri-éthique France rassemble à travers tout le territoire hexagonal des agriculteurs mais également des coopératives ainsi que des moulins, des boulangers et même des industriels. Son objectif ? Inventer un nouveau modèle de commerce plus équitable et plus solidaire où chacun puisse vivre correctement de son travail.

Son objectif ? Inventer un nouveau modèle de commerce plus équitable et plus solidaire où chacun puisse vivre correctement de son travail.

Ludovic Brindejone,  
directeur général  
d'Agri-éthique France.





Pourquoi le commerce équitable serait-il exclusivement réservé aux relations nord-sud ? Il y a cinq ans, la question pouvait paraître saugrenue. Aujourd'hui, elle se pose avec d'autant plus d'acuité que les cours des céréales sont volatiles et les revenus des producteurs incertains.

Ludovic Brindejone, directeur général d'Agri-éthique France en est convaincu : il faut bouger les lignes et changer de modèle. **« Les prix ne sont pas justes pour les producteurs. Il faut les déconnecter des cours des matières premières et rémunérer le coût de production. Personne ne peut produire à perte. Économiquement et socialement ça n'a pas de sens ! »**

C'est sur ce constat que naît en 2013 Agri-éthique France à l'initiative de la coopérative vendéenne Cavac. Sa promesse ? Garantir un prix de vente fixe pendant trois ans et donc des revenus stables pour le producteur. **« On rémunère la tonne de blé à 180 euros. Soit près de**

**30 euros au-dessus du prix du marché. »** Et à écouter Ludovic Brindejone, la démarche n'a que des avantages : **« C'est la seule façon de pérenniser la filière, de sécuriser les approvisionnements et même de fidéliser les boulangeries. Au final, c'est toute la chaîne qui y gagne. »**

La démarche fait boule de neige. Plus de 1 000 agriculteurs ont embarqué dans l'aventure. **« On compte également 12 coopératives, 16 moulins, 650 boulangers et 5 industriels. »** Côté produits on trouve du blé tendre, du sarrasin, des œufs mais aussi du lait.

### Une démarche incitative

Ludovic Brindejone le répète à l'envi, c'est un adepte de la politique des petits pas et de l'incitation. Normal, il a fait ses armes dans la qualité. **« Il faut inverser les choses. Ne plus subir ou contraindre. Mais inciter et encourager. Progressivement, ensemble, un pas après l'autre, on peut construire un modèle plus vertueux, plus transparent aux bénéfices réciproques pour tous les acteurs de la chaîne. »** Que ce soit du côté des producteurs et des transformateurs mais également du côté des consommateurs.

De fait, la garantie d'un prix de revient stable est pour Ludovic Brindejone un terreau fertile à l'éclosion de nouvelles pratiques : **« Quand vous êtes débarrassé du stress lié à l'avenir de votre exploitation alors vous devenez innovant. Il n'y a que comme ça qu'on peut faire évoluer les pratiques et faire encore plus pour la protection de l'environnement. »**

Agri-éthique France espère ainsi créer une filière vertueuse en même temps qu'une communauté de savoirs et de compétences au service de tous.

Bref du gagnant-gagnant !





## Chiffres clés

- 3<sup>e</sup> région agricole de France
- 31 000 exploitations agricoles dont 21 600 cultivant des céréales et 3 300 spécialisées grandes cultures
- 35 % des surfaces agricoles dédiées aux cultures céréalières (700 000 ha céréales)
- 5,5 millions de tonnes de céréales produites en moyenne par an
- 5<sup>e</sup> région céréalière en volumes récoltés
- 34 000 emplois dans la filière céréalière (production, collecte, transformation)

### La filière

#### blé/farine/biscuits

- Le blé tendre représente 60 % des céréales cultivées dans la région (400 000 ha pour 2,6 Mt)
- 2<sup>e</sup> région meunière
- 37 moulins écrasent plus de 670 000 tonnes de blé
- 39 biscuiteries

### La filière alimentation animale

- 2<sup>e</sup> région française pour la production d'aliments pour animaux
- 45 usines
- 4 millions de tonnes d'aliments produits par an contenant 50 % de céréales

### L'export

- Plusieurs ports d'importance : Montoir de Bretagne/Nantes/Saint Nazaire
- 10 % des céréales françaises transitent par ces ports



« Quand vous êtes débarrassé du stress  
lié à l'avenir de votre exploitation,  
de votre gagne-pain,  
alors vous devenez innovant.  
Il n'y a que comme ça qu'on peut faire  
évoluer les pratiques et faire encore plus  
pour la protection de l'environnement. »



| Les stocks de pommes au plus bas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>-18%</div> <p>A la fin du mois d'avril, les stocks de pomme sont "inférieurs de 18 % à ceux de fin avril 2017 et de 14 % à la moyenne 2013-2017", selon Agreste. Ceux-ci sont de 148 000 tonnes cette année contre 179 000 tonnes l'an dernier. Une baisse qui découle "d'exportations en hausse vers l'Europe et d'une récolte en baisse sur un an (estimée à -3 %)". Les exportations de pommes vers l'Europe progressent "de 7 % sur un an, d'août 2017 à mars 2018, dans un contexte de faibles récoltes européennes, conséquences du gel au printemps".</p>                                                       |                                                                                                                                                                         | <div>+13%</div> <p><b>Agri-Ethique affirme peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %)</b> avec 45 références alimentaires. Ce pacte de commerce équitable 100 % origine France lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, cinq industriels et un réseau de boulangeries. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin, aux œufs et ovoproduits ainsi qu'au lait depuis fin 2017. Agri-Ethique France dit vouloir poursuivre son développement sur de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières (œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles).</p> |                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <div>25 €/t</div> <p><b>Cristal Union a confirmé ne pas garder un prix pivot de 27 € à la tonne de betteraves</b> pour les prochaines récoltes, cet engagement antérieur à la fin des quotas n'étant "pas tenable". Si la récolte 2017 est payée "25 € en cash et 2 € en parts sociales d'épargne", pour 2018 "le prix minimum de 25 € n'est pas maintenu". Autre décision, les investissements sont "réduits au minimum". L'augmentation des capacités de la sucrerie de Bazancourt (Marne) est reportée. "En un an, le cours mondial du sucre a été divisé par deux, passant d'environ 22 cents/livre à moins de 11."</p> |                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Blé                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Maïs                                                                                                                                                                    | Colza                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Tomate                                                                                                                                                                                                                                         | Fraises                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <div>171 €/t</div> <p>La météo en Russie inquiète les opérateurs. Mais la demande est étonnamment dynamique à cette période. L'Algérie est revenue aux achats pour une livraison début juillet après avoir déjà contractualisé 690 kt à livraison août. (rendu Rouen)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <div>163 €/t</div> <p>Les prix du maïs profitent des risques de production et des prémices d'un retour de la demande pour s'orienter dans le vert. (rendu Bordeaux)</p> | <div>350 €/t</div> <p>La taxe à l'export sur le biodiesel argentin et la baisse de la parité eurodollar tirent le colza à la hausse. La monnaie européenne est en effet retombée à son niveau de juillet dernier, ce qui est favorable à l'ensemble des produits libellés en euro.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <div>-21%</div> <p>En avril, les prix de la tomate "se situent en moyenne 21 % en dessous des cours d'avril 2017", selon Agreste. Le fruit a été déclaré en crise conjoncturelle par le Réseau des nouvelles des marchés du 5 au 19 avril.</p> | <div>+6%</div> <p>La récolte de fraise de la campagne 2018 devrait s'élever à 59 540 tonnes, soit "+6 % par rapport à celle de 2017". Les prix moyens sont "9 % au-dessus des cours d'avril 2017", avec une bonne reprise de la consommation fin-avril.</p> |





## France

### COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri Ethique présente comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France affirme le 23 mai peser 173 60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries selon un communiqué. Construit dans la filière ble (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Creperie Jarnoux aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangerie ainsi qu'au lait de puis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbard et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri Ethique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles. 🍴



## 4 ■ l'actu des territoires... France

### COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles. ■



## Agri-Ethique en forte croissance

Agri-Ethique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+ 13 %) avec 45 références alimentaires.

Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne CAVAC, rassemble 1.000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries. Construit dans la filière blé (55.000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin, aux œufs et ovo-produits, ainsi qu'au lait.





## France



L'introduction de produits du commerce équitable dans la restauration collective figure dans l'article 11 de la loi alimentation.

**PRIX RÉMUNÉRATEURS** / Le consensus pour un rééquilibrage des relations commerciales a trouvé un allié impromptu : le commerce équitable, qui a tenu sa 18<sup>e</sup> quinzaine du 12 au 27 mai.

## Le commerce équitable plaide pour l'équilibre des relations commerciales

**L**a conférence organisée par l'association Commerce équitable France, qui s'est tenue le 22 mai sur le thème « la juste rémunération des femmes : le vrai prix du progrès social », était plus que jamais centrée sur la nécessité de prix rémunérateurs. Ceux-ci sont certes déjà la raison d'être du commerce équitable, mais ce principe a été affirmé cette fois avec une justification sociale renforcée, celle de la rémunération des femmes, nombreuses à travailler dans les filières de ce secteur (54 % des postes d'employés expérimentés sont occupés par des femmes, contre 24 % dans les filières du modèle standard).

### Partage de la valeur dans les filières

« Le commerce équitable est un mouvement qui souhaite promouvoir un modèle de société basé sur la justice sociale grâce à un partage de la valeur dans les filières. L'égalité hommes-femmes apparaît comme un moyen pour atteindre cette justice sociale », a précisé Émilie Durochat, responsable des partenariats à Commerce équitable France. « Le surplus de revenu pour les femmes dans les filières de commerce équitable contribue à la scolarisation des enfants », a ajouté Laurent Lefebvre, responsable du label de commerce équitable « Fair for life » d'Ecocert. C'est donc dans ce contexte des prix rémunérateurs, en faisant le lien entre la conférence et le

débat législatif qui fait suite aux États généraux de l'alimentation que le président de l'Assemblée nationale s'est inscrit. « Sans devenir la préoccupation majoritaire du commerce, le commerce équitable prend de l'importance. La société prend conscience que derrière les enjeux commerciaux résident des enjeux sociaux », a-t-il conclu.

### Accélérer les transitions sociales et écologiques

Le commerce équitable « garantit des prix rémunérateurs pour les producteurs et permet d'accompagner la conversion écologique de l'agriculture », a résumé Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France. Les tenants du commerce équitable militent pour le renforcement des organisations de producteurs, pour la contractualisation pluriannuelle et pour la montée en gamme de la restauration publique. À ce propos, « il a toute sa place dans l'article 11 de la loi alimentation pour améliorer la durabilité de la restauration collective », a ajouté Julie Stoll, la commande publique étant « un levier efficace » pour développer les produits du commerce équitable. L'introduction de produits du commerce équitable dans la restauration collective publique a fait l'objet d'un amendement pris en compte par la commission des affaires économiques de l'Assemblée fin avril dans l'article 11. ■

### COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Créperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangerie, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles. ■



## Agri-Ethique en forte croissance

Agri-Ethique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+ 13 %) avec 45 références alimentaires.

Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne CAVAC, rassemble 1.000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries. Construit dans la filière blé (55.000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin, aux œufs et ovo-produits, ainsi qu'au lait.



## Agri-Ethique en forte croissance

Agri-Ethique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+ 13 %) avec 45 références alimentaires.

Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne CAVAC, rassemble 1.000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries. Construit dans la filière blé (55.000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin, aux œufs et ovo-produits, ainsi qu'au lait.





**Repères**

## + 13 %

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme, le 23 mai, peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et un réseau de boulangeries. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les oeufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles.



## **Agri-Ethique en forte croissance**

**Agri-Ethique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+ 13 %) avec 45 références alimentaires.**

**Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne CAVAC, rassemble 1.000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries. Construit dans la filière blé (55.000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin, aux œufs et ovo-produits, ainsi qu'au lait.**



**COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017**

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles.





## France

### COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles. ■



## France



L'introduction de produits du commerce équitable dans la restauration collective figure dans l'article 11 de la loi alimentaire.

**PRIX RÉMUNÉRATEURS** / Le consensus pour un rééquilibrage des relations commerciales a trouvé un allié imprévu : le commerce équitable, qui a tenu sa 18<sup>e</sup> quinzaine du 12 au 27 mai.

## Le commerce équitable plaide pour l'équilibre des relations commerciales

La conférence organisée par l'association Commerce équitable France, qui s'est tenue le 22 mai sur le thème « la juste rémunération des femmes : le vrai prix du progrès social », était plus que jamais centrée sur la nécessité de prix rémunérateurs. Ceux-ci sont certes déjà la raison d'être du commerce équitable, mais ce principe a été affirmé cette fois avec une justification sociale renforcée, celle de la rémunération des femmes, nombreuses à travailler dans les filières de ce secteur (54 % des postes d'employés expérimentés sont occupés par des femmes, contre 24 % dans les filières du modèle standard).

### Partage de la valeur dans les filières

« Le commerce équitable est un mouvement qui souhaite promouvoir un modèle de société basé sur la justice sociale grâce à un partage de la valeur dans les filières. L'égalité hommes-femmes apparaît comme un moyen pour atteindre cette justice sociale », a précisé Émilie Durochat, responsable des partenariats à Commerce équitable France. « Le surplus de revenu pour les femmes dans les filières de commerce équitable contribue à la scolarisation des enfants », a ajouté Laurent Lefebvre, responsable du label de commerce équitable « Fair for life » d'Écocert. C'est donc dans ce contexte des prix rémunérateurs, en

faisant le lien entre la conférence et le débat législatif qui fait suite aux États généraux de l'alimentation que le président de l'Assemblée nationale s'est inscrit. « Sans devenir la préoccupation majoritaire du commerce, le commerce équitable prend de l'importance. La société prend conscience que derrière les enjeux commerciaux résident des enjeux sociaux », a-t-il conclu.

### Accélérer les transitions sociales et écologiques

Le commerce équitable « garantit des prix rémunérateurs pour les producteurs et permet d'accompagner la conversion écologique de l'agriculture », a résumé Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France. Les tenants du commerce équitable militent pour le renforcement des organisations de producteurs, pour la contractualisation pluriannuelle et pour la montée en gamme de la restauration publique. À ce propos, « il a toute sa place dans l'article 11 de la loi alimentaire pour améliorer la durabilité de la restauration collective », a ajouté Julie Stoll, la commande publique étant « un levier efficace » pour développer les produits du commerce équitable. L'introduction de produits du commerce équitable dans la restauration collective publique a fait l'objet d'un amendement pris en compte par la commission des affaires économiques de l'Assemblée fin avril dans l'article 11. ■

### COMMERCE ÉQUITABLE / Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangerie, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbard et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles. ■

www.agrisalon.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

## Des résultats 2017 positifs pour la filière céréalière Agri-Éthique

Le démarche de commerce équitable Agri-Éthique a publié des résultats encourageants pour la campagne 2017.

Née en 2013, la démarche Agri-Éthique a pour objectif la mise en place d'une forme de commerce plus solidaire pour les agriculteurs, en permettant leur juste rémunération. Pour ce faire, elle considère l'intégralité de la filière en recréant du lien entre tous les acteurs. Elle est notamment précurseur en matière de commerce équitable Made in France avec désormais 45 références alimentaires et une croissance de 13 % de son chiffre d'affaires en 2017.

La démarche équitable a vu ses résultats augmenter de 18 % en 2017. Agri-Éthique enregistre ainsi un chiffre d'affaires de 173 575 000 € grâce à 1 000 producteurs et 12 coopératives fournissant 55 000 tonnes de blé à 16 moulins. 5 industriels, 1 réseau de boulangerie et 600 boulangeries indépendantes offrent ensuite des débouchés commerciaux.

Ancrée dans la filière blé français, Agri-Éthique propose aussi une filière sarrasin en Bretagne grâce à la crêperie industrielle Jarnoux distribuée en GMS, une filière œuf destinée à la boulangerie depuis 2016, ainsi qu'une filière lait depuis novembre 2017 qui compte déjà sept éleveurs produisant 700 000 litres de lait. Face à son succès, Agri-Éthique prévoit de poursuivre son développement dans de nouvelles régions et filières.



## Des résultats 2017 positifs pour la filière céréalière Agri-Éthique

Le démarche de commerce équitable Agri-Éthique a publié des résultats encourageants pour la campagne 2017.

Née en 2013, la **démarche Agri-Éthique** a pour objectif la mise en place d'une forme de **commerce plus solidaire pour les agriculteurs**, en permettant leur juste rémunération. Pour ce faire, elle considère l'intégralité de la filière en recréant du lien entre tous les acteurs. Elle est notamment précurseur en matière de commerce équitable Made in France avec désormais 45 références alimentaires et une croissance de 13 % de son chiffre d'affaires en 2017.

La démarche équitable a vu ses résultats augmenter de 18 % en 2017. Agri-Éthique enregistre ainsi un chiffre d'affaires de 173 575 000 € grâce à 1 000 producteurs et 12 coopératives fournissant 55 000 tonnes de blé à 16 moulins. 5 industriels, 1 réseau de boulangerie et 600 boulangeries indépendantes offrent ensuite des débouchés commerciaux.

Ancrée dans la filière blé français, Agri-Éthique propose aussi une filière sarrasin en Bretagne grâce à la crêperie industrielle Jarnoux distribuée en GMS, une filière œuf destinée à la boulangerie depuis 2016, ainsi qu'une filière lait depuis novembre 2017 qui compte déjà sept éleveurs produisant 700 000 litres de lait. Face à son succès, Agri-Éthique prévoit de poursuivre son développement dans de nouvelles régions et filières.





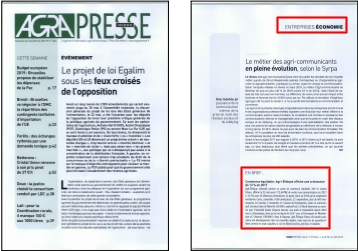
## Agri-Éthique passe le cap des 1000 producteurs

Lancée en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, Agri-Éthique, le concept de commerce équitable Made in France, affiche en 2017 une croissance de 13 % pour un chiffre d'affaires de 173,5 M€. Ce pacte rassemble désormais 1000 producteurs, 12 coopératives, 16 moulins, 5 industriels et près de 600 boulangeries réparties sur 65 départements. Après son développement sur le blé (55 000 tonnes), le sarrasin, les œufs et le lait, le concept souhaiterait se développer sur la viande.

**A.G.**



Édition  
n° 520  
du  
lundi  
28 mai  
2018



EN BREF...

Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles.



## Commerce équitable : Agri-Ethique affiche une croissance de 13 % en 2017

Par AAP

Agri-Ethique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+ 13 %) avec quarante-cinq références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, douze coopératives, plus de 600 boulangeries, seize moulins, cinq industriels et un réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et sept éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Ethique France dit vouloir poursuivre son développement sur de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles.



## Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 13 % en 2017

Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,60 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires. Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement dans de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles.



## Agri85



Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires.

Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras.

Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement sur de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles.



www.agri44.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 0



## Agri 44



Agri-Éthique, présenté comme un pacte de commerce équitable 100 % origine France, affirme le 23 mai peser 173,6 M€ de ventes aux consommateurs en 2017 (+13 %) avec 45 références alimentaires.

Ce pacte, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac, rassemble 1 000 producteurs, 12 coopératives, plus de 600 boulangeries, 16 moulins, 5 industriels et 1 réseau de boulangeries, selon un communiqué. Construit dans la filière blé (55 000 t aujourd'hui), il s'étend désormais au sarrasin avec l'industriel breton Crêperie Jarnoux, aux œufs et ovoproduits depuis 2016 avec La Boulangère, ainsi qu'au lait depuis fin 2017 avec la Fromagerie de Montbardon et 7 éleveurs (700 000 l) dans le Queyras. Agri-Éthique France dit vouloir poursuivre son développement sur de nouvelles régions, mais aussi sur de nouvelles filières comme les œufs coquilles, le sel, les filières bovines, porcines et volailles.





## DOSSIER QU'EST-CE QU'ON MANGE CE SOIR ?

### MARGES

# LES HYPER ET LES AGRICULTEURS FONT PARFOIS LA PAIX

On connaissait le commerce équitable façon café de Colombie. Désormais, on se préoccupe aussi du revenu de nos paysans. Les circuits courts se multiplient. Exemple avec le lait.



#### LA PREUVE SUR LE PACKAGING

Sur cette brique de lait de la marque d'Intermarché figurent la photo de l'éleveur et la rémunération qui lui revient.

**L**es grossistes et la grande distribution qui imposent leurs prix au rabais et leurs exigences, Alain Cottebrune en a soupé. Depuis une quinzaine d'années, il vend ses produits en direct dans son petit magasin, La Verdura, installé à Saint-Vaast-la-Hougue, dans le Cotentin, à quelques kilomètres de sa ferme de 50 hectares. 1 euro le kilo de pommes de terre, 1,50 euro le chou-fleur ou la botte de radis, que du bio... «L'avantage n'est pas toujours énorme, mais je maîtrise mes prix et je sais où vont mes produits», raconte l'agriculteur.

**LE RAS-LE-BOL DU NORMAND** n'est pas une exception. Très mal rémunérés (un sur trois touche moins de 350 euros par mois), les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à faire le pari du commerce équitable pour gagner leur vie : plus de 21% des exploitations agricoles travaillent ainsi en circuit court. Ventes à la ferme, magasins de producteurs, drives fermiers, réseaux d'Amap, plateformes Internet, marques équitables, les initiatives se multiplient, portées par le regain d'intérêt des consommateurs pour une alimentation plus saine, traçable et locale.

Ce mouvement n'a pas échappé à la grande distribution, qui ouvre désormais ses portes à des labels d'un genre nouveau. Carrefour ou Auchan, par exemple, référencent Paysans d'ici, marque créée par la Scop Ethiquable : farines, légumineuses, confitures, jus de fruits bio et autres. «En moyenne, 49,80% du prix revient au producteur», explique le cofondateur Rémi Roux. Une démarche similaire à celle mise en place par l'enseigne Biocoop, dont la gamme Ensemble, solidaire avec les producteurs, représente aujourd'hui 12% de ses ventes et fait vivre 2 700 exploitations. Dans la région lilloise, l'enseigne O'tera (4 magasins) a, depuis dix ans, supprimé les intermédiaires. En rayon, elle affiche pour chaque produit sa ferme d'origine et le prix auquel il lui a été payé. «Nous n'avons pas augmenté nos marges depuis notre lancement, et chaque magasin est libre de choisir ses fournisseurs», explique Guillaume Steffe, le directeur général.

Pour reprendre la main, les agriculteurs n'hésitent plus également à se lancer eux-mêmes. C'est le cas par exemple des producteurs de lait qui se regroupent pour créer leurs propres marques, comme Faire France, pionnière sur le marché.

Toutes rémunèrent l'éleveur au-dessus des prix du marché et du prix moyen du coût de production du litre de lait (environ 33 centimes). Mais on observe de sérieux écarts, comme le montre notre enquête. Un Intermarché, avec sa force de frappe, fait mieux qu'En direct des éleveurs, qui a dû investir dans la construction de sa laiterie.

**LA COOPÉRATIVE** d'agriculteurs vendéenne Agri-Ethique a, elle, pris le taureau par les cornes en 2013 en lançant des contrats tripartites de trois ans qui fixent les prix et les volumes de vente de blé entre les agriculteurs, les meuniers et les boulangers. «Nous avons décidé de proposer un modèle économique différent, fondé sur un prix équitable à tous les maillons de la chaîne. Il n'y a plus de mauvaise surprise sur les prix puisqu'ils sont garantis et non plus indexés sur les fluctuations du marché», explique Ludovic Brindejonc, son directeur. Fort de son succès – plus de 1 000 agriculteurs et 700 boulangers sont aujourd'hui engagés dans la démarche –, Agri-Ethique étend désormais le concept à la vente d'œufs et de viande porcine.

Internet n'est pas en reste. Les sites de vente en circuit court, qui permettent de faire ses courses en quelques clics, battent leur plein : Le Comptoir local, Poiscaille, Okadran, Les Colis du boucher... «Les producteurs apprécient car ils fixent eux-mêmes leurs prix et n'ont qu'à s'occuper de la récolte et de la livraison de leurs produits», observe Hélène Binet, responsable d'une ruche à la Ruche qui dit oui. Sur ce site créé en 2011 et qui compte 210 000 membres et 5 000 producteurs, les clients commandent leurs produits fermiers en ligne, puis les récupèrent chaque semaine dans un point de distribution près de chez eux. Sur chaque vente, la start-up prélève une commission totale de 16,70%, les 83,30% restants revenant au producteur. De quoi mettre du beurre dans les épinards.





**45** millions de litres de lait vendus par C'est qui le patron ?! depuis 2016.

PAR ZELIHA CHAFFIN

## MARQUE PAR MARQUE, CE QUE TOUCHE L'ÉLEVEUR SUR UN LITRE DE LAIT



### ● FAIRE FRANCE

Pionnière, cette société détenue par des agriculteurs vend son lait équitable depuis 2013. Disponible en supermarché partout en France, elle a écoulé plus de 9 millions de litres de lait en 2017 et rassemble plus de 550 éleveurs.

● Le prix payé au litre (calculé pour permettre au producteur de dégager 1,5 Smic par mois) comprend les bénéfices redistribués aux adhérents. Sur 99 centimes (prix public), l'éleveur en perçoit 45.

### ● LES ÉLEVEURS VOUS DISENT MERCI!

C'est la marque d'Intermarché, par ailleurs propriétaire de la laiterie de Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique), qui gère la collecte. Ce lait s'est déjà vendu à plus de 2,5 millions de litres en à peine deux mois.

● Sur chaque brique vendue 88 centimes, la laiterie reverse une prime à l'organisation de producteurs, qui la distribue à ses adhérents. Au final, ceux-ci touchent 44 centimes par litre (prix d'achat du lait + prime).

### ● CŒUR DE NORMANDY

Créée à l'initiative de la FDSEA de la Manche, la société est distribuée dans près de 300 points de vente, surtout en Normandie et en région parisienne.

● Là encore, les producteurs sont intéressés aux bénéfices, mais doivent participer à des animations en magasins pour promouvoir la marque, qui leur permet de valoriser leur lait à 39 centimes (prix d'achat + rémunération complémentaire), pour un prix public de 89 centimes.

### ● C'EST QUI LE PATRON ?!

Déjà plus de 45 millions de litres de lait écoulés et un référencement dans toute la France dans plus de 12 000 supermarchés pour cette brique de lait, lancée en 2016 sur un cahier des charges élaboré par questionnaire auprès des consommateurs.

● Les producteurs touchent un prix garanti de 39 centimes (sur 99 du prix public), mais cela peut grimper à 42 centimes grâce aux primes de qualité ajoutées par la laiterie.

### ● EN DIRECT DES ÉLEVEURS

La seule initiative réellement sans intermédiaire, puisqu'elle a investi dans la construction de sa propre laiterie à Remouillé, où est conditionné le lait dans des emballages éco-conçus et recyclables.

● Le lait, traçable grâce à un QR code sur l'emballage, est produit par une vingtaine d'exploitations et vendu pour l'instant dans les magasins U et Leclerc en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Nouvelle-Aquitaine.





# DOSSIER

## Agri-Éthique, le commerce solidaire à la française

Lancée en juin 2013 sur le blé, la filière Agri-Éthique a bien grandi. Le concept séduit et s'étend même à d'autres productions comme le sarrasin, les œufs, le lait... et bientôt la viande. Ce pacte éthique rémunère équitablement chaque partenaire de la filière, en faisant la part belle aux productions locales.

### Fédérer

À l'origine du projet, la Cavac, une coopérative agricole vendéenne. L'idée : fédérer autour d'un pacte tous les partenaires d'une même filière pour garantir à tous une répartition équitable et juste de la valeur ajoutée. Mieux, en s'approvisionnant localement, la filière Agri-Éthique maintient l'emploi à l'échelle d'un territoire tout en préservant le paysage et la biodiversité. Très vite, le concept séduit et fait des émules. « Au démarrage, en 2013, 200 agriculteurs signent la charte. Ils sont aujourd'hui plus de 1 000, souligne Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-Éthique, désormais filiale du groupe Cavac.

Nous nous sommes vite aperçus que le concept était transposable à toutes les productions. Après le blé tendre, la démarche s'est étendue au sarrasin en 2015, aux œufs en 2016, au lait en 2017 et, d'ici à septembre 2018, ce devrait être au tour de la viande. »

### Un engagement de trois ans

De telles initiatives créent un lien entre les producteurs et les consommateurs, de plus en plus avides de connaître l'origine des produits qu'ils achètent. « Ils sont également

très sensibles au fait de participer, via leur acte d'achat, à une juste rémunération des agriculteurs », poursuit-il. Adhérer à Agri-Éthique, c'est jouer la carte de la transparence et accepter de s'engager. En signant le pacte, les partenaires s'engagent pour trois ans : c'est la durée pendant laquelle le prix de la céréale est fixe. « Grâce à un prix sécurisé, Agri-Éthique s'affranchit des effets de la volatilité des matières premières en assurant visibilité, sécurité et sérénité à l'agriculteur », poursuit Ludovic Brindejonc. Un atout qui rassure et séduit. **Anne Gilet**

### Agri-Éthique, c'est :

**1 000 agriculteurs** engagés  
via 11 coopératives agricoles,  
**60 000 tonnes** de blé collectées,  
**15 moulins**,  
**600 boulangeries** artisanales,  
**5 industriels**,  
**Un pacte** pour le blé tendre, le sarrasin,  
les œufs, le lait et bientôt la viande.



Logos, affiches, vidéos...  
permettent de communiquer sur la démarche.

### « Le sentiment de porter le même maillot que l'agriculteur »

Parmi les premiers à signer la charte Agri-Éthique, Nicolas Becam, boulanger à Angers, s'est de nouveau engagé pour trois ans en 2017. « À la base, ce fut une réelle envie personnelle d'entrepreneur, cette idée d'appartenir à une filière, de porter le même maillot, de l'agriculteur à l'industriel. À vrai dire, je communique peu sur le sujet auprès de mes clients. Quelques vidéos, qui passent en boucle dans mes magasins, expliquent la démarche, mais rien de plus. L'idée n'est pas de vendre plus mais de vendre mieux. En m'engageant sur un prix d'achat de la farine sur trois ans, je stabilise mes coûts de revient : c'est très rassurant. Aujourd'hui, la farine Agri-Éthique représente 85 % des tonnages utilisés dans mes six boulangeries. »



Nicolas Becam,  
boulanger à  
Angers (Maine-et-Loire).





# Le commerce équitable made in France

**Longtemps réservé aux échanges Nord-Sud, le commerce équitable investit désormais le Made in France. Dans un contexte de crise agricole invitant à repenser les modes de production et de commercialisation, ce concept vertueux offre une réponse à la fois sociale et économique, et revient aux fondamentaux mêmes des valeurs historiques de la bio pour une production agricole nourricière qui profite à tous.**

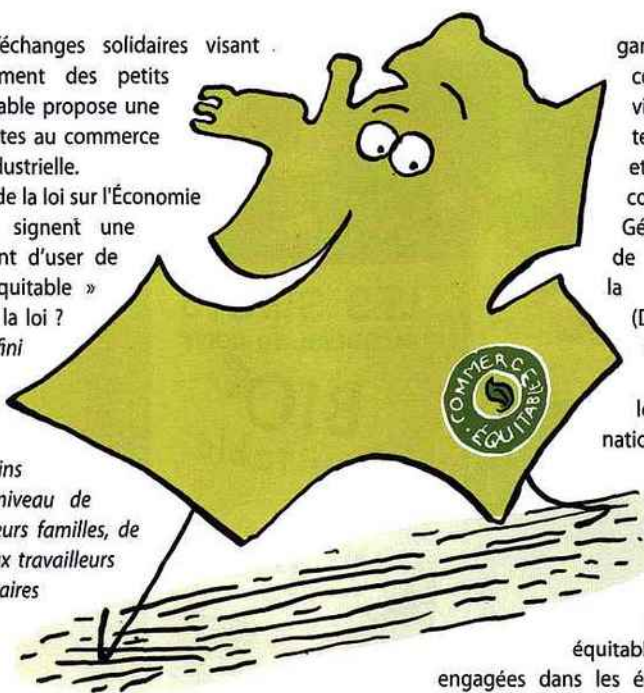
**F**ondé sur l'instauration d'échanges solidaires visant à soutenir le développement des petits paysans, le commerce équitable propose une alternative aux inégalités inhérentes au commerce conventionnel et à l'agriculture industrielle. En 2015, les décrets d'application de la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire de 2014 signent une avancée historique en permettant d'utiliser la terminologie « Commerce Équitable » sur des produits français. Que dit la loi ?

« Le prix versé par l'acheteur et défini au contrat doit permettre : de couvrir les coûts de production, de verser une rémunération suffisante pour satisfaire les besoins fondamentaux et améliorer le niveau de vie des travailleurs ainsi que de leurs familles, de dégager une marge permettant aux travailleurs de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de leur outil de production et de commercialisation de leurs produits. »

En résumé, voici les 6 points clefs de la définition légale du commerce équitable :

- des producteurs organisés dans des structures à gouvernance démocratique,
- un engagement commercial pluriannuel,
- un prix rémunérateur établi sur la base de l'identification des coûts de production et une négociation équilibrée,
- l'octroi d'un montant supplémentaire destiné au financement de projets collectifs de dynamisation dans les filières et les territoires,
- la traçabilité des filières et l'information transparente des consommateurs,
- la sensibilisation et l'éducation des consommateurs aux modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables.

A cet effet, la Commission de Concertation du Commerce (3C), installée le 11 avril 2016 par Martine Pinville, Secrétaire d'État à l'économie sociale et solidaire, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, est chargée de reconnaître les systèmes de



garantie et les labels de commerce équitable. Ce cadre vise à limiter l'usage abusif du terme « commerce équitable » et à faciliter le travail de contrôle de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). L'administration, qui organise chaque année des enquêtes dans le cadre d'un programme national, a notamment dans le collimateur les pratiques commerciales trompeuses. C'est pourquoi les entreprises utilisant le terme « commerce équitable » (qu'elles soient

engagées dans les échanges Nord-Sud comme Nord-Nord) doivent pouvoir apporter la preuve d'en respecter les principes fondateurs. En cas de pratique commerciale trompeuse constatée, la DGCCRF dispose d'un arsenal de suites administratives ou civiles afin d'enjoindre les professionnels à cesser tout agissement illicite. Dans les cas les plus graves (suites pénales), les entreprises encourent jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et une amende maximale de 300 000 €.

## Le prix versé par l'acheteur doit permettre de :

- Couvrir les coûts de production
- Verser une rémunération suffisante pour satisfaire les besoins fondamentaux et améliorer le niveau de vie des travailleurs ainsi que de leurs familles
- Dégager une marge permettant aux travailleurs de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de leur outil de production et de commercialisation de leurs produits.

Décret n°2015-1157 relatif à l'article 94 de la loi ESS paru le 19/09/2015 au JO et entré en vigueur au 01/10/2015





Le but de la loi est d'offrir un cadre aussi exigeant au commerce équitable Nord-Nord que Nord-Sud. Commerce Équitable France (ex-PFCE : Plate-Forme pour le Commerce Équitable), le principal collectif des acteurs du secteur, en rappelle la genèse : « Le mouvement du commerce équitable Nord-Sud avait largement avancé sa réflexion sur le projet politique, les outils et les impacts lorsque le sujet de commerce équitable Made in France a pris de l'ampleur dans les années 2010. Le mouvement était donc prêt à envisager un élargissement de la démarche aux filières des pays du Nord. La PFCE a lancé un appel à la communauté paysanne qui se projetait dans l'avenir pour mener conjointement une réflexion sur les conditions d'application des outils du commerce équitable en France. De là est née la Charte élaborée par la PFCE, la FNAB et InPACT, qui propose une transposition des principes du commerce équitable à une agriculture citoyenne et durable en France. Trois volets constituent les piliers de la démarche : les principes fondamentaux du commerce équitable (relation économiques sur le long terme, prix minimums stables et garantis, etc.), les engagements pour une agriculture durable et citoyenne, la transparence et la communication auprès des consommateurs. Fort de ces expériences et travaux, le secteur a pu aborder l'élaboration d'un texte législatif dans le cadre de la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire, dite loi Hamon de juillet 2014, qui consacre un article spécifique au commerce équitable. Point d'orgue des travaux engagés par le secteur depuis plusieurs années, ce travail avec les pouvoirs a permis de valoriser les fondamentaux du commerce équitable et de rendre leur application possible au Sud comme au Nord. Les acteurs se sont également saisis de ces outils pour construire sur le terrain des partenariats de commerce équitable avec des agriculteurs français : le commerce équitable Made in France constitue aujourd'hui un secteur économique avec des produits proposés dans différents circuits de distribution ».

## Les 14 principes fondamentaux de la Charte Nationale du Commerce Équitable Local

L'engagement dans une relation commerciale équitable et responsable

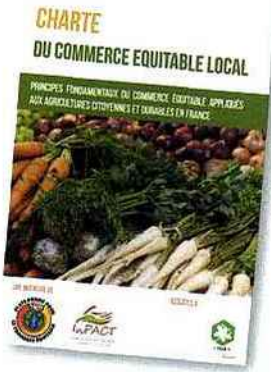
1. Un prix transparent et rémunérateur
2. Une démarche de transparence sur les prix et les marges au sein de la filière
3. Un partenariat commercial sur du long terme
4. Une relation non-exclusive qui préserve l'autonomie des producteurs
5. Un projet de développement partagé
6. Une filière éco-responsable
7. Des conditions de travail dans le respect de la dignité humaine.

L'engagement pour une agriculture citoyenne et durable l'engagement pour le changement des pratiques commerciales

8. Une agriculture citoyenne et territoriale
9. Des pratiques agricoles durables, autonomes et transparentes, qui s'appuient sur des modes de production biologique et/ou agro-écologique paysans
10. Une organisation de producteurs à taille humaine et démocratique
11. Une production basée sur les ressources et spécificités locales

L'engagement pour le changement des pratiques commerciales

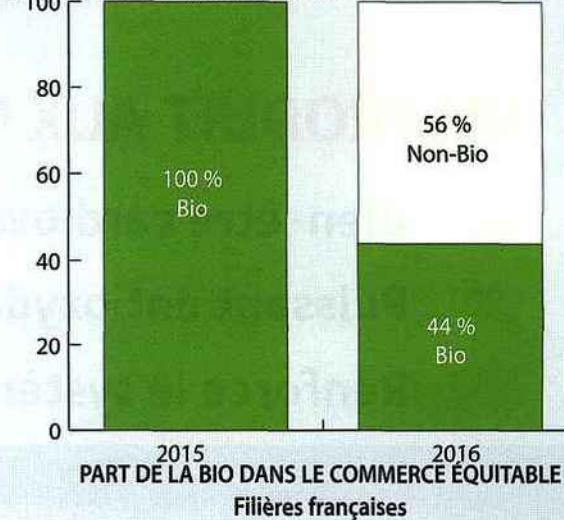
12. Transparence et communication vis-à-vis des consommateurs
13. Sensibilisation et éducation des consommateurs
14. Plaidoyer à destination des décideurs économiques et politiques



## Les chiffres du commerce équitable origine France

En 2016, 40 millions de produits issus des filières françaises de commerce équitable ont été vendus en France (275 millions d'euros de ventes), c'est + 155 % qu'en 2015. Cela représente 1 150 références produits (1 050 alimentaires et 100 en cosmétique), 4 500 producteurs et transformateurs (3 500 fermes et 100 PME) et 1 250 points de distribution. 44 % de la production est bio. Côté distribution, les achats de produits équitables made in France se font majoritairement dans les commerces de proximité (boulangeries non-bio avec la filière blé et farine agri-éthique) ou la vente en ligne (52,89 %) suivies des boutiques bio (43,71 %) et loin derrière en GMS (3,4 %).

Source Commerce Équitable France.







## Des labels et des démarches privés

Les produits du commerce équitable origine France sont reconnus par deux labels privés, Biopartenaire et Faire For Life, et trois chartes internes, « Ensemble, Solidaires du producteur au consommateur » de Biocoop, « Paysans d'ici » d'Ethiquable et Agri-Éthique (non bio).

Actuellement, Biopartenaire labellise 10 filières équitables 0 % bio. Cela représente 31 groupements de producteurs, collecteurs ou transformateurs et 615 exploitations agricoles en France pour plus de 800 produits alimentaires et cosmétiques. Le label Biopartenaire repose sur 7 engagements :

- être en conformité avec la réglementation bio,
- contractualiser des engagements réciproques ans la filière,

- assurer un revenu juste au producteur,

- dynamiser l'économie locale par un programme de développement concerté,
- instaurer un dialogue continu et de la solidarité entre partenaires,
- s'engager dans une politique sociale et environnementale de progrès,
- réserver les produits labellisés aux circuits respectant ses principes de partenariat.

Les engagements sont contrôlés par Ecocert et pourront l'être, dès le mois de mars, par un nouveau référentiel mis en place par Biopartenaire, « FIABLE » (Filière attestée biologique, loyale et équitable). « Ce référentiel est plus adapté au contexte français, à la grande structuration et diversité des organisations agricoles, il est aussi plus accessible aux TPE/PME », précise Pierre Gaubert, délégué général Labellisation de Biopartenaire.

Les produits labellisés Biopartenaire sont distribués en très grande majorité (près de 90 %) en magasins spécialisés bio et, pour partie restante, en petit, moyen et grand export et en épicerie fine ciblés produits du terroir.

Biopartenaire ne permet pas que les produits



## Les acteurs non-bio

La filière Agri-éthique et sa « baguette équitable » (mais non bio) est devenue un poids lourd du secteur. Initiée en 2013, cette démarche de la filière blé rassemble 11 coopératives, 700 agriculteurs, 15 moulins, 600 boulangeries et 5 industriels. 40 000 tonnes de blé ont été produites et commercialisées en 2015.

## Des rendez-vous pour le grand public

Encore émergent, le commerce équitable made in France a bénéficié de deux outils de communication à destination du grand public, l'an dernier. Il était au cœur de la 7<sup>e</sup> campagne « Manger bio et local c'est l'idéal » (co-organisée notamment par la FNAB) et l'une des thématiques abordées lors de dernière Quinzaine du Commerce Équitable. Il le sera de nouveau lors de la prochaine édition, du 12 au 27 mai.



portant son label soient commercialisés en GMS.

Le label Fair For Life, qui a fusionné avec « Équitable, Solidaire, Responsable » (ESR) d'Ecocert en juillet dernier, concerne principalement des produits bio et quelques matières premières non certifiés biologiques (« cultivées dans le respect de pratiques agricoles durables définies dans le standard », indique Ecocert). Ces produits sont distribués dans les magasins spécialisés et en GMS. Avant fusion, ESR labellisait 30 opérateurs de commerce équitable pour 45 millions d'euros de ventes (Source Commerce Équitable France).

Outre les labels, les principaux acteurs du commerce équitable origine France sont des démarches privées. Pionnier dans le secteur (24 % de son chiffre d'affaires est issu du commerce équitable international et national), Biocoop commercialise 600 produits alimentaires équitables français depuis 2000 sous la marque « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur » (84 millions d'euros de ventes en 2015). Près de 2 300 fermes - 15 groupements de producteurs 100 % bio - sont impliquées dans cette démarche basée sur 7 engagements reposant sur un cahier des charges établi par Biocoop et impliquant des critères pour l'ensemble de la chaîne (des producteurs aux magasins du réseau), contrôlés en externe par Ecocert.

La SCOP Ethiquable décline aussi du made in France depuis 2011 via la marque « Paysans d'Ici » vendue en GMS. La marque regroupe une douzaine d'organisations et 571 producteurs en France pour un chiffre de ventes d'1 million d'euros en 2015. La SCOP a établi sa propre charte (24 critères élaborés en interne) incluant notamment un partenariat sur une durée minimum de 3 ans renouvelable, un prix pour le producteur défini par concertation entre les partenaires et qu'au moins 40 % du prix payé par le consommateur revienne aux producteurs.





Les chiffres du commerce solidaire made in France témoignent de l'engagement en bio. Sur 4 500 producteurs engagés, près de 3 000 sont en agriculture biologique. Il faut noter toutefois que ce chiffre est tristé par Biocoop qui représente près de 80 % des ventes de produits français bio et équitables. « *Acheter bio, c'est un premier niveau, acheter bio et équitable, c'est le second pallier. On assiste à une période de bouillonnement avec des initiatives qui émergent de toute part. Il y a une vraie attente du consommateur qu'un produit bio soit équitable et inversement, on attend donc de beaux développements à venir de produits bio équitables* », souligne Julie Maisonhaute, en charge des filières françaises pour Commerce Équitable France.

Développer le bio local et équitable apparaît de plus en plus comme une valeur d'avenir avec, à la clé, des échanges économiques durables pour les agriculteurs et un outil de différenciation sur le marché pour les magasins spécialisés.

En dehors des acteurs principaux du secteur, des initiatives émergent à l'image des Épiceries alternatives 2.0 qui allient souvent bio, circuit local et valeurs solidaires

(cf. *Bio Linéaires* n° 69 et 71 et page 17 du présent numéro). Même si chaque démarche n'implique pas de fait les autres. Pour éviter les amalgames, il est utile de rappeler les spécificités de ces concepts aux valeurs proches mais aux significations différentes. La confusion entre circuit court et local est la plus répandue auprès des consommateurs, qui assimilent souvent les deux en les associant à une notion de proximité. Si c'est le cas du circuit local

qui, comme son nom l'indique, implique une production à proximité du bassin de consommation (même s'il n'existe pas de réglementation française autour de la distance requise), le circuit court, lui, suppose au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Il est important de rappeler que ces circuits ne bénéficient pas de réglementation. Par ailleurs, si les principaux acteurs économiques du commerce équitable sont des démarches privées, il existe aussi quelques démarches publiques comme à Rennes ou dans les Pays de la Loire. Afin d'encourager des achats publics solidaires, Commerce Équitable France a mis au point un guide pratique à destination des collectivités et des acheteurs publics.



## Ce que dit la définition légale du commerce équitable

Le commerce équitable s'inscrit dans la stratégie nationale de développement durable. Chaque entreprise intervenant dans ces filières est en mesure de produire des informations relatives à la traçabilité des produits. Les entreprises faisant publiquement état de leur appartenance au commerce équitable participent à des actions de sensibilisation et d'éducation à des modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables.

*Loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises (Article 60) amendée par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (Article 94)*

Toutefois, il est une question qu'on peut se poser. Comment garantir le commerce équitable ?

Comme le rappelle « *Le Guide des labels de commerce équitable* » (engagés dans les échanges Nord-Sud), « *Une fois les cahiers des charges définis, la deuxième étape consiste à mettre en place un système de vérification de la conformité des pratiques aux principes établis dans le référentiel. Ce système repose généralement sur le recours aux services des professionnels de la garantie que sont les organismes de certification* ». Il en est de même pour le commerce équitable Nord-

Nord, pour lesquels les contrôles sont aussi en vigueur (lire plus haut) par des organismes certificateurs externes dans la plupart des cas.

**Laura Duponchel**

*Références : Commerce Équitable France, Biopartenaire, Ecocert, FNAB, loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, loi sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 et ses décrets d'application en 2015, décret du 17 septembre 2015 relatif au commerce équitable, décret du 19 octobre 2015 relatif à la commission de concertation du commerce.*

www.lemondedesboulangers.fr

Pays : France

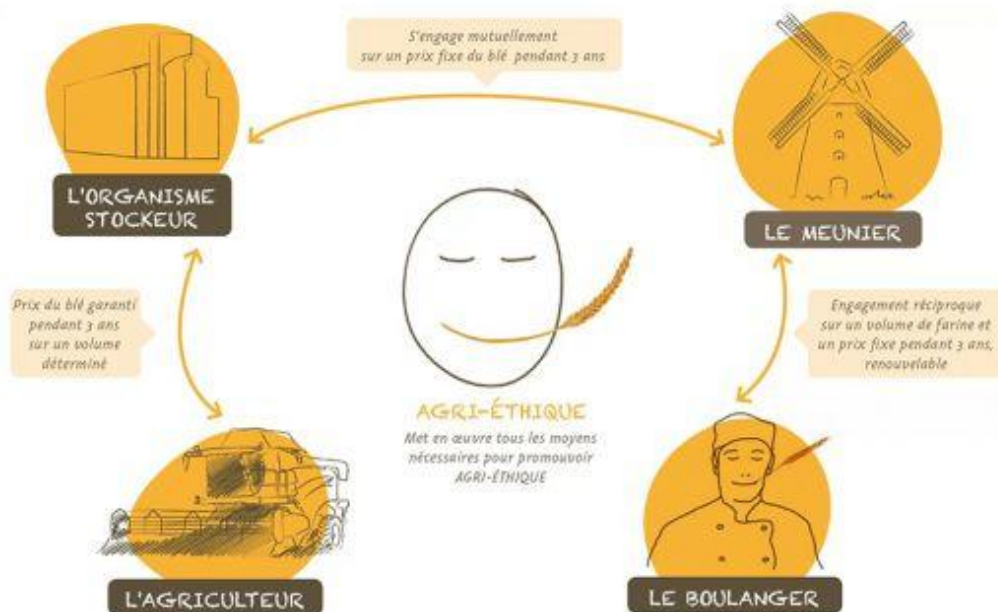
Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Deux nouveaux partenaires pour Agri-Ethique



**Le label Agri-Éthique démarre 2018 en signant le "pacte blé" avec deux nouveaux partenaires : la minoterie Trottin et le négociant Jeusselin.**

La **minoterie Trottin** et le **négociant Jeusselin** ont rejoint la démarche Agri-Ethique, en signant pour 3 500 tonnes de blé éthique sur la récolte 2018/2019/2020.

"Dans les mois à venir, on peut donc s'attendre à voir de nouvelles boulangeries rejoindre le pacte de commerce équitable", indique Agri-Ethique, qui espère par la même occasion renforcer sa présence dans le département de la Sarthe.

Une démarche gagnant-gagnant

Plus de trois ans après son lancement, Agri-Ethique peut se targuer d'avoir préservé 6 500 emplois sur le territoire français. Agri-Éthique est une démarche innovante reposant sur trois engagements : économique, social et environnemental. Avec Agri-Éthique, chaque acteur de la filière agro-alimentaire s'engage sur un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans.

Le PDG de Jeusselin, Gilles Jeusselin, a salué ce nouveau partenariat, qui lui permet de "solidifier une démarche familiale". "Nous fournissons la famille Trottin depuis deux générations, et nous voulions, avec cet engagement permettre à nos producteurs de s'associer à une démarche gagnant-gagnant", explique-t-il. "J'ai repris la graineterie familiale avec mes frères en 1993, elle avait été créée en 1950 par notre père et aujourd'hui, Agri-Éthique nous permet de formaliser ce que nous faisons depuis déjà 30 ans ! Ainsi, à travers ce pacte nous fixons les règles de bonne pratique. En plus de dire ce que l'on fait et de faire ce que l'on dit, nous l'écrivons, ce qui rend l'engagement d'autant plus fort. Grâce à cette filière équitable et durable nous

www.lemondedesboulangers.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

espérons nous protéger d'une éventuelle crise. Nous allons commencer par mettre cela en place avec 20 agriculteurs et sur 20 hectares dans un premier temps, puis nous l'étendrons au fur et à mesure."

Le directeur d'Agri-Éthique, Ludovic Brindejonc, rappelle quant à lui qu'Agri-Éthiques est une démarche de commerce équitable qui s'adresse aussi aux consommateurs. "Via son achat, il permet à l'agriculteur de vivre de son travail et maintenir l'emploi de l'ensemble de la filière. Agri-Éthique change la relation entre les partenaires. Le prix n'est plus un sujet puisque tout le monde doit être gagnant, parmi nos préoccupations : la qualité, le sourcing et la sensibilisation du consommateur à nos valeurs...".

www.agriethique.fr



## Avec le label Agriéthique, le commerce équitable s'applique aussi aux producteurs français



C'est en 2012, au sein de la Cavac, une coopérative agricole de Vendée rassemblant des céréaliers, des maraîchers, des éleveurs, qu'est née l'idée de décliner en France le concept du commerce équitable connu dans les relations nord-sud, au travers notamment d'un label comme Max Havelaar. «Nous souhaitons déconnecter les agriculteurs de la volatilité des cours des matières premières et nous leur avons proposé d'acheter des volumes de blé à prix fixe sur trois ans, en incluant coûts de production et marge», explique Ludovic Brindejone, chargé de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au sein de la coopérative.

Une opération gagnante pour toute la filière : visibilité et stabilité pour les producteurs, approvisionnements sécurisés (en particulier pour le blé bio) pour les meuniers et artisans boulangers susceptibles de mieux parler aux consommateurs. «Le rapport a changé. On parle moins prix et plus qualité, cahier des charges, se félicite Ludovic Brindejone. 35 % du blé et 15 % du blé bio répondent ainsi à des critères exigeants, ce qui incite tout le monde à faire progresser les pratiques.» Désormais, 1 000...

**Lire la suite sur L'Opinion**



## Avec le label Agriéthic, le commerce équitable s'applique aussi aux producteurs français



Ludovic Brindejonc (Cavac)

© DR

C'est en 2012, au sein de la Cavac, une coopérative agricole de Vendée rassemblant des céréaliers, des maraîchers, des éleveurs, qu'est née l'idée de décliner en France le concept du commerce équitable connu dans les relations nord-sud, au travers notamment d'un label comme Max Havelaar. «Nous souhaitons déconnecter les agriculteurs de la volatilité des cours des matières premières et nous leur avons proposé d'acheter des volumes de blé à prix fixe sur trois ans, en incluant coûts de production et marge», explique Ludovic Brindejonc, chargé de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au sein de la coopérative.

Une opération gagnante pour toute la filière : visibilité et stabilité pour les producteurs, approvisionnements sécurisés (en particulier pour le blé bio) pour les meuniers et artisans boulangers susceptibles de mieux parler aux consommateurs. «Le rapport a changé. On parle moins prix et plus qualité, cahier des charges, se félicite Ludovic Brindejonc. 35 % du blé et 15 % du blé bio répondent ainsi à des critères exigeants, ce qui incite tout le monde à faire progresser les pratiques.» Désormais, 1 000 agriculteurs sont inscrits dans cette démarche baptisée Agriéthic, qui s'est étendue au sarrasin, aux œufs, au lait... Et dépasse les frontières de la Cavac, puisque des coopératives de toute la France ont dupliqué le modèle.



## Spécial Céréales

# Des aventures individuelles, une passion collective

### *Avant-garde*

**Plus de 70 millions de tonnes de céréales sont produites chaque année en France. Près de la moitié de ces céréales sont exportées, pour une valeur de 6 milliards d'euros en moyenne, soit l'équivalent, en rythme de croisière, de deux Airbus A320 par semaine.** Une filière forte qui est aussi un terrain d'expérimentation fantastique pour créer une agriculture plus efficace, plus respectueuse de l'environnement et plus collective !

Emmanuelle Ducros

### UNE FERME DIGITALE POUR UNE AGRONOMIE AU PROFIT DE TOUS

LE LABORATOIRE est immense et à ciel ouvert. La ferme expérimentale de Boigneville (Essonne), ce sont 150 hectares de grandes cultures destinées aux tests de solutions agronomiques innovantes, gérés par l'Institut du végétal Arvalis. L'association, financée pour moitié par les agriculteurs et pour moitié par des fonds privés, évalue et développe de nouvelles solutions pour améliorer les performances techniques, environnementales et économiques des fermes. « Nous sommes le "60 millions de consommateurs" des agriculteurs. Nous agrégeons des projets issus de start-up, des nouvelles méthodes, des robots, raconte Delphine Bouttet, responsable de la Digi-ferme. Ici, 140 à 160 personnes testent en condi-



**DELPHINE BOUTTET**  
responsable  
de la Digi-ferme

tions réelles des images satellitaires, des capteurs, des modèles de traitement des données dans le but de donner aux agriculteurs des outils exploitables au quotidien. » C'est ici qu'est né Mileos, un protocole destiné à protéger les pommes de terre contre le mildiou, grâce à des capteurs. Ici que l'on apprend à traiter seulement les morceaux de parcelles qui le nécessitent, afin de réduire les intrants. Ici aussi que l'on expérimente le biocontrôle, la lutte contre les maladies des plantes grâce à des organismes vivants. « En allant plus vite sur le terrain, on démocratise les effets de la recherche », conclut Delphine Bouttet.





SIPA PRESS



## DES SACS BIODÉGRADABLES POUR SE METTRE AU COMPOST

LE SMICVAL est une collectivité territoriale du sud-ouest de la France, chargé de la collecte et de la valorisation des déchets du nord de la Gironde et d'une partie de la Dordogne... A mille lieues du monde céréalier ? Pas tant que cela. En 2002, l'organisme fut un des pionniers de la valorisation des déchets organiques. Reste de repas, plantes, épluchures... Soit près de 30 à 40 % du contenu de nos poubelles ! « Nous avons envisagé une stratégie claire de valorisation circulaire de ces déchets. Ils viennent de la terre, il faut qu'ils y retournent », lance Nicolas Sénéchau, directeur général de la collectivité.

Pour cela, il a fallu sensibiliser les usagers et surtout leur donner les moyens de trier efficacement. « Nous avons mis à leur disposition des



**NICOLAS SÉNÉCHAU**  
directeur général  
de SmicVal

sacs biodégradables à base d'amidon de maïs ou de fécule de pomme de terre, précise-t-il. Nous observons que les usagers sont ainsi très impliqués et que les erreurs de tri n'excèdent pas 1 % à 2 %. » Pour l'heure, 50 000 habitants sont associés à la démarche sur un bassin de population de 200 000 personnes. Ce sera le double d'ici à 2020.

Et que deviennent les 1 500 tonnes de biodéchets chauffés et traités pour en faire du compost ? Elles vont fertiliser les champs des environs mais aussi les vignes de Saint-Emilion ou de Pomerol...

« Cela ne coûte pas plus cher qu'un recyclage classique et c'est très vertueux, se félicite Nicolas Sénéchau, d'autant que cela a pour effet d'améliorer parallèlement le tri de tous les autres types de déchet ! »

## APPLIQUER LE COMMERCE ÉQUITABLE AUX PRODUCTEURS FRANÇAIS

C'EST EN 2012, au sein de la Cavac, une coopérative agricole de Vendée rassemblant des céréaliers, des maraîchers, des éleveurs, qu'est née l'idée de décliner en France le concept du commerce équitable connu dans les relations nord-sud, au travers notamment d'un label comme Max Havelaar. « Nous souhaitions déconnecter les agriculteurs de la volatilité des cours des matières premières et nous leur avons proposé d'acheter des volumes de blé à prix fixe sur trois ans, en incluant coûts de production et marge », explique Ludovic Brindejone, chargé de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au



**LUDOVIC BRINDEJONE**  
chargé de la  
responsabilité sociale  
et environnementale  
à la Cavac

sein de la coopérative. Une opération gagnante pour toute la filière : visibilité et stabilité pour les producteurs, approvisionnements sécurisés (en particulier pour le blé bio) pour les meuniers et artisans boulangers susceptibles de mieux parler aux consommateurs. « Le rapport a changé. On parle moins prix et plus qualité, cahier des charges, se félicite Ludovic Brindejone. 35 % du blé et 15 % du blé bio répondent ainsi à des critères exigeants, ce qui incite tout le monde à faire progresser les pratiques. » Désormais, 1 000 agriculteurs sont inscrits dans cette démarche baptisée Agriéthique, qui s'est étendue au sarrasin, aux œufs, au lait... Et dépasse les frontières de la Cavac, puisque des coopératives de toute la France ont dupliqué le modèle.



## La rémunération des agriculteurs s'invite au salon Européen

Le contrôle vise à auditer annuellement les partenaires par un organisme certificateur indépendant, Certipaq. Cette démarche de commerce équitable est basée sur la fixation du prix de la matière première pour trois ans, afin de rémunérer la production agricole à sa « juste valeur », explique Ludovic Brindejone, directeur général d'Agri-Éthique. « *Le prix garanti permet de couvrir les charges du producteur et de lui générer une rémunération*, poursuit-il. Grâce à ce prix sécurisé, Agri-Éthique s'affranchit des effets de la volatilité des matières premières en assurant visibilité, sécurité et sérénité à l'agriculteur. » La Minoterie Trottin est l'une des dernières sociétés à avoir signé le pacte Agri-Éthique, au côté du négociant SA Jeusselin (cf. ci-dessous). Quant à la Minoterie Girardeau, ce sont



Le blé CRC entre dans la fabrication de la baguette de tradition Label Rouge.

300 boulangers artisanaux et un industriel (La Boulangère) qui ont intégré la démarche, pour un volume de farine de près de 15 000 t, sur un total de 200 000 t annuelles. « Si la démarche Agri-Éthique concerne principalement nos blés conventionnel et CRC, elle démarre sur le segment du blé bio et du sarrasin », confie Bertrand Girardeau.

**Karine Floquet**



**Questions à ...****Jérôme Calteau****Président de la coopérative Cavac****«Aller chercher de la valeur ajoutée partout où nous pouvons»****Comment se caractérise l'exercice 2016/2017 ?**

La récolte 2016 a été calamiteuse avec une baisse de 20 % de la collecte de céréales et des prix bas. Mais nous avons aussi perçu des signaux positifs par rapport à 2016 avec une augmentation du prix du porc, une amélioration pour le lait de vache, même si la hausse du prix n'est pas à la hauteur de ce que les éleveurs peuvent en attendre. Et puis 2017 aura été marquée par de belles récoltes.

**Quelles sont les productions et les activités qui tirent leur épingle du jeu ?**

Les productions de légumes et certaines productions de semences se tiennent bien. Les activités en filiales, telles Biofournil, Bioporc ou Olvac progressent et constituent de vrais leviers de croissance. Leur contribution atténue la baisse du résultat économique de la coopérative, qui s'est détérioré depuis trois ans. Nos choix sur ces activités se révèlent aujourd'hui positifs. L'objectif est bien de valoriser les matières agricoles et d'aller capter de la valeur ajoutée hors des sentiers battus plutôt que de faire des productions de masse banalisées.

**Quelles productions allez-vous développer ? Et quels sont vos projets ?**

Nous observons une forte demande pour les légumes secs du fait de l'engouement des consommateurs pour les légumineuses et les protéines végétales, de même que pour les productions françaises. De ce fait, la coopérative va se doter dès cette année de 5 000 tonnes de stockage supplémentaire sur la station de Mouilleron-le-Captif (85).

Jusque-là, la France importait surtout ses légumes secs d'Amérique du Sud. Nous avons sur cette activité, conclu un accord avec Lunor, filiale de la coopérative Capseine en Seine-Maritime, pour produire et conditionner des légumes secs. Nous allons aussi accompagner nos sociétaires pour répondre à la forte demande en produits bio. Ceci étant, notre forte dynamique en bio ne doit pas occulter tous nos sociétaires qui travaillent en agriculture non-bio et qui représentent 90 % de nos activités.

Nous avons investi 17 millions d'euros sur l'exercice écoulé. Parmi ces investissements,

on notera du stockage de céréales sur Fougeré, le changement du portique de chargement du silo portuaire des Sables d'Olonne, une extension de l'usine Biofournil.

**Jérôme Calteau****La contractualisation intégrant les coûts de production reste l'un des objectifs des États généraux de l'alimentation. Comment comptez-vous vous y prendre ?**

Nous développons la filière Agriéthique en blé tendre, en ceus de consommation... Cette démarche est une forme vraiment vertueuse de contractualisation entre l'agriculteur, le transformateur et le distributeur. Pour autant, il faut être réaliste, nous aurons du mal à la décliner sur l'ensemble des productions. Tous les acteurs, et notamment le dernier maillon, ne sont pas forcément prêts à franchir ce pas. Mais nous ne ménageons pas notre peine pour le développer sur d'autres segments de marché.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CATHERINE LONGUEVILLE  
LA VENDÉE AGRICOLE

## QUOI DE NEUF



## LAIT ÉQUITABLE

## AGRI-ÉTHIQUE SE LANCE DANS LE LAIT

Agri-Éthique inaugure une nouvelle filière avec la Coopérative Laitière des Alpes du Sud et la Fromagerie Montbardon. Ce sont 700 000 litres de lait qui ont été contractualisés dans un premier temps. Alors que le contexte économique est actuellement compliqué pour la filière lait, la coopérative laitière des Alpes du sud avec 6 éleveurs de son secteur et la fromagerie Montbardon ont décidé de s'engager dans la durée pour rémunérer le lait français à sa juste valeur et ainsi proposer des produits laitiers équitables, comme le fromage. Comme le souligne Daniel Aye, directeur de la coopérative, « signer le pacte Agri-Éthique c'est faire le pari fou de ne pas attendre d'avoir de bons résultats pour rémunérer à leur juste valeur nos producteurs. A travers cet engagement, nous décidons d'agir en amont pour créer un cercle vertueux et grâce à Agri-Éthique nous pouvons nous engager durablement auprès de nos agriculteurs de montagne, qui souffrent particulièrement du contexte actuel ». En 2018, 100 % de la production fromagère « Montbardon » sera équitable, soit 70 tonnes de fromages Agri-Éthique.



# QUOI DE NEUF



## LAIT ÉQUITABLE AGRI-ÉTHIQUE SE LANCE DANS LE LAIT

Agri-Éthique inaugure une nouvelle filière avec la Coopérative Laitière des Alpes du Sud et la Fromagerie Montbardon. Ce sont 700 000 litres de lait qui ont été contractualisés dans un premier temps. Alors que le contexte économique est actuellement compliqué pour la filière lait, la coopérative laitière des Alpes du sud avec 6 éleveurs de son secteur et la fromagerie Montbardon ont décidé de s’engager dans la durée pour rémunérer le lait français à sa juste valeur et ainsi proposer des produits laitiers équitables, comme le fromage. Comme le souligne Daniel Aye, directeur de la coopérative, « signer le pacte Agri-Éthique c’est faire le pari fou de ne pas attendre d’avoir de bons résultats pour rémunérer à leur juste valeur nos producteurs. À travers cet engagement, nous décidons d’agir en amont pour créer un cercle vertueux et grâce à Agri-Éthique nous pouvons nous engager durablement auprès de nos agriculteurs de montagne, qui souffrent particulièrement du contexte actuel ». En 2018, 100 % de la production fromagère « Montbardon » sera équitable, soit 70 tonnes de fromages Agri-Éthique.





COMMERCE & CONSOMMATION

# LSA

JEUDI 11 JANVIER 2018 N° 24 89 - 6,90 EUROS

DANS LES COULISSES D'HEMA

## L'enseigne alimentaire phénomène d'Alibaba

Une loi et des projets  
après les États généraux  
de l'alimentation  
LES STRATÉGIES p. 20

Matelas sur internet  
ou en magasin : la  
bataille du sommeil  
LES STRATÉGIES p. 24

La check-list pour  
commencer à vendre  
en ligne en Europe  
LES MÉTIERS p. 36

Un nouvel  
horizon pour  
la crèmerie  
LE DOSSIER p. 48





# Un nouvel horizon pour la crémèrie

Après des années difficiles, les industriels ont décidé de développer un nouveau lait dit de pâturage, plus qualitatif que le conventionnel. Une démarche qui a pour objectif de garantir un revenu supérieur aux producteurs et d'assurer le bien-être animal. Une nouvelle norme ?

**L**es années 2016 et 2017 n'ont pas été de tout repos dans l'univers laitier. Les problèmes de matière première ont été au centre des débats. Déjà, sur les approvisionnements, avec une dérégulation de la collecte liée aux conditions météorologiques, provoquant des évolutions de cours orientées à la baisse dans un premier temps, puis à la hausse. Si cette situation tend à se rééquilibrer, un autre dérèglement a touché le marché : le beurre. Avec une demande mondiale importante, ajoutée aux soucis de collecte, les cours se sont envolés, provoquant des arbitrages de la part des industriels qui ont préféré la valorisation sur les marchés mondiaux au détriment de la grande distribution. Un choix qui a provoqué des pénuries en linéaires. «*Durant les derniers mois, il y a eu de grands écarts de valorisation sur les composants du lait. Une situation très problématique pour le producteur*», indique Benoît Rouyer, économiste au Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel). Ces aléas de plus en plus fréquents et les conditions de vie précaires dans lesquelles se trouvent les éleveurs ont poussé les industriels à réfléchir

## LE CONTEXTE

■ **La filière laitière a connu plusieurs crises au cours des années 2016 et 2017,**

engendrant différentes valorisations des matières : poudre en déclin, beurre en hausse, pénurie de lait bio...

■ **Les industriels et producteurs travaillent pour s'affranchir** de ces aléas.

■ **De nouveaux cahiers des charges pour la collecte laitière** sont ainsi mis en place pour proposer des produits qualitatifs et garantir un revenu supérieur aux producteurs.

à des solutions alternatives au conventionnel. Chacun a donc travaillé à développer un « nouveau lait ». Si, à ce jour, aucun label officiel n'a encore été déposé, tous s'emploient à l'appeler de la même manière : le lait de pâturage. Avec ce produit, les industriels essaient de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs sur le bien-être animal, la juste rémunération des producteurs, le sans-OGM... «*Il y a une prise en compte des demandes sociétales qui va se répercuter dans l'offre des produits laitiers en 2018*», ajoute Benoît Rouyer.

## Élaboration de cahiers des charges

De nombreux industriels se sont lancés. Le premier en lice : Lactel, avec L'Appel des Prés, du lait de consommation demi-écrémé. «*Le recul des volumes et la guerre des prix nous poussent à travailler des montées en gamme et à valoriser nos produits*», explique Étienne Verdier, directeur du développement des ventes de Lactel (Lactalis). Ainsi, un cahier des charges élaboré en interne a été mis en place pour créer cette nouvelle filière : lait provenant d'exploitations à moins de 50 km du site de production de Vitré (35), alimentation du bétail produite sur l'exploitation et garantie sans OGM, 10 ares



pour chaque vache et un pâturage garanti de deux cents jours par an. Et un lait acheté 10 centimes de plus le litre. À ce jour, Lactel, qui compte faire évoluer ce cahier des charges, travaille avec 25 producteurs sur ce concept. Initiative similaire pour la coopérative française Sodiaal dans le cadre de son plan stratégique #Value, qui court jusqu'en 2025. Pour accélérer sa croissance, elle va mettre l'accent sur la valeur, à volumes constants, en réorientant

nettement son mix vers des produits premium. « Sur le lait de consommation, le marché est en baisse de 4 à 5 % en valeur et en volume. Il est urgent d'évoluer et de revaloriser le lait payé aux producteurs », insiste Jorge Boucas, directeur général de Sodiaal. Ainsi, pour son pôle lait-crème-beurre, un label de qualité est en train d'être créé autour du pâturage des vaches, de l'alimentation non OGM, du bien-être animal et de la rémunération





## Bel mise sur le lait de pâturage

D'ici à quelques mois, les produits fromagers du portefeuille de Bel seront fabriqués à partir d'un lait de pâturage (cent cinquante jours par an à l'extérieur et alimentation sans OGM). Dès janvier, Leerdammer et Mini Babybel sont concernés et les autres marques suivront. Cette stratégie, qui court sur cinq ans,

visait à accompagner les 1 000 éleveurs dans cette pratique. Outre l'aspect qualitatif apporté aux consommateurs, cette démarche a pour vocation de valoriser la production. Les éleveurs, dont le lait est payé en moyenne 322 € les 1 000 litres, bénéficieront d'une prime mensuelle de 22 € par 1 000 litres.



## Un nouveau cahier des charges pour Lactel

Le leader du lait de consommation, Lactel, créé un nouveau standard avec sa marque L'Appel des Prés. Il s'agit de la mise en place d'une filière avec une collecte qui répond à un nouveau cahier des charges plus exigeant : un lait dont la provenance n'excède pas 50 km de l'usine et une alimentation du bétail, à 60%

composée d'herbage, qui doit être produite sur l'exploitation et garantie sans OGM. Par ailleurs, chaque vache doit bénéficier de 10 ares et pâturer deux cents jours par an. Pour le moment, environ 25 producteurs font partie de ce programme qui les rémunère 10 centimes d'euros en plus par litre.



équitable des producteurs... Les premiers produits vont arriver en magasins dès le deuxième trimestre 2018. « On veut que ce type de lait représente, à terme, 40 % de nos volumes, à marque et en marque de distributeurs », souligne Jorge Boucas.

Sur le fromage, Bel a également annoncé un projet d'ampleur. À partir de ce mois de janvier, les produits de marques Leerdammer et Mini Babybel sont fabriqués à partir d'un lait de pâturage (des vaches dans les prés cent cinquante jours par an et une alimentation sans

OGM). Au fur et à mesure, toutes les marques du portefeuille seront concernées par cette collecte. Bel signera donc la fin du lait conventionnel dans sa production. Cette stratégie, qui court sur cinq ans, vise à accompagner les 1 000 producteurs du groupe dans cette pratique. Ces derniers verront leur lait valorisé d'environ 22 € les 1 000 litres. Si cet approvisionnement est pour le moment encore externalisé, le groupe précise que les discussions sont ouvertes avec les producteurs afin de savoir qui souhaite se convertir.

### Toujours plus qualitatif

Mais ces puissants industriels, qui bénéficient de gros moyens pour relever un tel challenge, ne sont pas les seuls à s'intéresser à ces nouvelles pratiques. Des petits faiseurs se sont également lancés dans l'arène. Conscients que ces méthodes sont propices au développement des producteurs laitiers français et à la valorisation du marché, ils ont mis en place des projets. Ainsi, la PME Prospérité Fermière a œuvré sur son programme Via Lacta, pour une



« Il y a une prise en compte des attentes sociétales avec de nouvelles offres produits qui vont voir le jour dans l'univers laitier en 2018. Avec l'objectif de valoriser l'ensemble des maillons. »

**Benoît Rouyer**, économiste au Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel)



## Des initiatives chez les petits faiseurs

Dans le même esprit que les leaders, la coopérative laitière Ingrédia a lancé une démarche pour sa collecte qui garantit un lait sans OGM, une surface de pâturage de 15 ares accessible au moins cent soixante-dix jours par an, le respect du bien-être animal et une prime de 15 € les 1 000 litres pour les producteurs engagés. La gamme (lait de consommation, crème et poudre), est vendue sous la marque Prospérité dans les magasins Gamm vert.

© PROSPÉRITÉ FERMÈRE INGRÉDIA



filière d'exigence et de qualité. « Le cahier des charges, certifié par le WWF, a été écrit par les agriculteurs. Il met en avant une alimentation sans OGM, des vaches élevées en pâture avec 1 500 m<sup>2</sup> pour chacune, le respect du bien-être animal et un prix rémunérateur pour le producteur de 15 € en plus les 1 000 litres », précise Sandrine Delory, directrice générale de Prospérité Fermière-Ingrédia. Les produits (crème, lait et poudre) sont référencés depuis octobre 2017 chez Gamm vert sous la marque Prospérité.

### Un débouché pour les PME

Enfin, Agri-Éthique, un pacte de commerce équitable qui travaille déjà sur le blé, s'est associé avec la Coopérative laitière des Alpes du Sud et la Fromagerie de Montbardon, afin de créer une filière sur le fromage. « Les petites exploitations familiales, avec des volumes restreints, situées dans des zones de montagne, ont besoin de débouchés. Notre concept consiste à se détacher des marchés pour avoir un prix fixe des matières premières à trois ans et créer un système équitable et rémunérateur pour le producteur »,

détaille Ludovic Brindejone, directeur général d'Agri-Éthique. Si, à ce jour, l'initiative ne touche que sept producteurs pour 700 000 litres de lait par an, elle pourrait se développer en fonction des débouchés.

Des changements de cap significatifs chez les industriels, qui se donnent les moyens de valoriser le marché. Certains, à l'instar de Bel, vont abandonner le conventionnel, mais d'autres

continueront de jouer sur les différents tableaux. « Le lait classique ne va pas disparaître. Les produits doivent satisfaire tous les consommateurs », estime Jorge Boucas. Chez Lactel, la question se pose. « On glisse de plus en plus vers les produits qualitatifs, qui vont devenir une norme », remarque Étienne Verdier. Si généralisation il y a, les producteurs vont devoir prendre massivement ce virage et oublier le conventionnel, mais non sans coût. Car ces nouvelles méthodes nécessitent en moyenne six mois de conversion, surtout en ce qui concerne le sans-OGM. La réflexion sur le choix des matières premières s'avère donc nécessaire. ■■

CAMILLE HAREL

Autre approche chez Agri-Éthique, qui propose des fromages équitables en lançant une filière avec la Coopérative des Alpes du Sud et la Fromagerie de Montbardon. 700 000 litres de lait ont été contractualisés auprès de sept producteurs.

Agri-Éthique garantit une juste rémunération aux éleveurs, fixe un prix stable de matière première et agit pour l'environnement avec une démarche écoresponsable.

DR

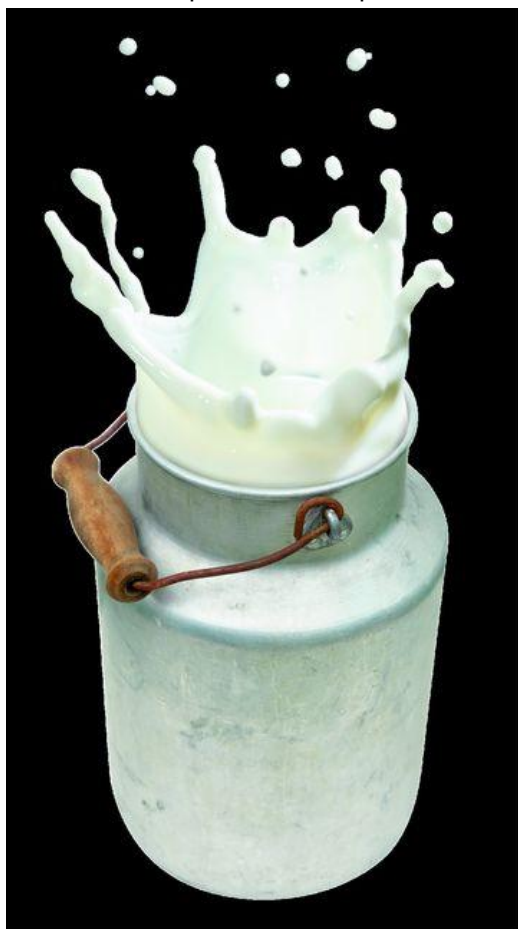


## Sodiaal crée un label de qualité

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, Sodiaal veut revaloriser le lait de consommation. Ainsi, la coopérative lance un label de qualité dont les critères sont en adéquation avec les attentes sociétales : pâturages, alimentation sans OGM, bien-être animal. Elle a donc décidé de mettre l'accent sur la valeur, à volumes constants, en réorientant son mix vers des produits premium. Une enveloppe de 230 millions d'euros supplémentaires sera allouée aux investissements, à laquelle s'ajoutent les 80 à 100 millions annuels.

## Un nouvel horizon pour la cr  merie

Apr  s des ann  es difficiles, les industriels ont d  cid   de d  velopper un nouveau lait dit de p  turage, plus qualitatif que le conventionnel. Une d  marche qui a pour objectif de garantir un revenu sup  rieur aux producteurs et d'assurer le bien-  tre animal. Une nouvelle norme ?



### Le contexte

La fili  re laiti  re a connu plusieurs crises au cours des ann  es 2016 et 2017, engendrant diff  rentes valorisations des mati  res : poudre en d  clin, beurre en hausse, p  nurie de lait bio ...

Les industriels et producteurs travaillent pour s'affranchir de ces al  as.

De nouveaux cahiers des charges pour la collecte laiti  re sont ainsi mis en place pour proposer des produits qualitatifs et garantir un revenu sup  rieur aux producteurs.

Chiffres cl  s :

17,3 Mrds    : Le CA de la cr  merie,    + 0,7 %

- 0,8 % : L'  volution en volume

Dont :



*Ventes en valeur en milliards d'euros, et évolutions valeur et volume en %, des sous-catégories de la crémèrie*

Beurre-œufs-lait : 5,1 Mrds € à + 1,3 % et - 2,6 % en volume

Fromages : 6,1 Mrds € à + 1,3 % et + 0,5 % en volume

Ultrafrais : 6,1 Mrds € à - 0,5 % et - 0,6 % en volume

Source : Iri , CAM à fin octobre 2017, tous circuits GMS

Les années 2016 et 2017 n'ont pas été de tout repos dans l'univers laitier. Les problèmes de matière première ont été au centre des débats. Déjà, sur les approvisionnements, avec une dérégulation de la collecte liée aux conditions météorologiques, provoquant des évolutions de cours orientées à la baisse dans un premier temps, puis à la hausse. Si cette situation tend à se rééquilibrer, un autre dérèglement a touché le marché : le beurre. Avec une demande mondiale importante, ajoutée aux soucis de collecte, les cours se sont envolés, provoquant des arbitrages de la part des industriels qui ont préféré la valorisation sur les marchés mondiaux au détriment de la grande distribution. Un choix qui a provoqué des pénuries en linéaires. « Durant les derniers mois, il y a eu de grands écarts de valorisation sur les composants du lait. Une situation très problématique pour le producteur », indique Benoît Rouyer, économiste au Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel).

Ces aléas de plus en plus fréquents et les conditions de vie précaires dans lesquelles se trouvent les éleveurs ont poussé les industriels à réfléchir à des solutions alternatives au conventionnel. Chacun a donc travaillé à développer un « nouveau lait ». Si, à ce jour, aucun label officiel n'a encore été déposé, tous s'emploient à l'appeler de la même manière : le lait de pâturage. Avec ce produit, les industriels essayent de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs sur le bien-être animal, la juste rémunération des producteurs, le sans-OGM... « Il y a une prise en compte des demandes sociétales qui va se répercuter dans l'offre des produits laitiers en 2018 », ajoute Benoît Rouyer.

Élaboration de cahiers des charges

De nombreux industriels se sont lancés. Le premier en lice : Lactel , avec L'Appel des Prés, du lait de consommation demi-écrémé. « Le recul des volumes et la guerre des prix nous poussent à travailler des montées en gamme et à valoriser nos produits », explique Étienne Verdier , directeur du développement des ventes de Lactel ( Lactalis ). Ainsi, un cahier des charges élaboré en interne a été mis en place pour créer cette nouvelle filière : lait provenant d'exploitations à moins de 50 km du site de production de Vitré (35), alimentation du bétail produite sur l'exploitation et garantie sans OGM, 10 ares pour chaque vache et un pâturage garanti de deux cents jours par an. Et un lait acheté 10 centimes de plus le litre. À ce jour, Lactel, qui compte faire évoluer ce cahier des charges, travaille avec 25 producteurs sur ce concept.

Initiative similaire pour la coopérative française Sodiaal dans le cadre de son plan stratégique #Value, qui court jusqu'en 2025. Pour accélérer sa croissance, elle va mettre l'accent sur la valeur, à volumes constants, en réorientant nettement son mix vers des produits premium. « Sur le lait de consommation, le marché est en baisse de 4 à 5 % en valeur et en volume. Il est urgent d'évoluer et de revaloriser le lait payé aux producteurs », insiste Jorge Boucas, directeur général de Sodiaal. Ainsi, pour son pôle lait-crème-beurre, un label de qualité est en train d'être créé autour du pâturage des vaches, de l'alimentation non OGM, du bien-être animal et de la rémunération équitable des producteurs... Les premiers produits vont arriver en magasins dès le deuxième trimestre 2018. « On veut que ce type de lait représente, à terme, 40 % de nos volumes, à marque et en marque de distributeurs », souligne Jorge Boucas.



[Visualiser l'article](#)

Sur le fromage, Bel a également annoncé un projet d'ampleur. À partir de ce mois de janvier, les produits de marques Leerdammer et Mini Babybel sont fabriqués à partir d'un lait de pâturage (des vaches dans les prés cent cinquante jours par an et une alimentation sans OGM). Au fur et à mesure, toutes les marques du portefeuille seront concernées par cette collecte. Bel signera donc la fin du lait conventionnel dans sa production. Cette stratégie, qui court sur cinq ans, vise à accompagner les 1 000 producteurs du groupe dans cette pratique. Ces derniers verront leur lait valorisé d'environ 22 € les 1 000 litres. Si cet approvisionnement est pour le moment encore externalisé, le groupe précise que les discussions sont ouvertes avec les producteurs afin de savoir qui souhaite se convertir.

#### Toujours plus qualitatif

Mais ces puissants industriels, qui bénéficient de gros moyens pour relever un tel challenge, ne sont pas les seuls à s'intéresser à ces nouvelles pratiques. Des petits faiseurs se sont également lancés dans l'arène. Conscients que ces méthodes sont propices au développement des producteurs laitiers français et à la valorisation du marché, ils ont mis en place des projets. Ainsi, la PME Prospérité Fermière a œuvré sur son programme Via Lacta, pour une filière d'exigence et de qualité. « Le cahier des charges, certifié par le WWF, a été écrit par les agriculteurs. Il met en avant une alimentation sans OGM, des vaches élevées en pâture avec 1 500 m<sup>2</sup> pour chacune, le respect du bien-être animal et un prix rémunérateur pour le producteur de 15 € en plus les 1 000 litres », précise Sandrine Delory, directrice générale de Prospérité Fermière-Ingredia. Les produits (crème, lait et poudre) sont référencés depuis octobre 2017 chez Gamm vert sous la marque Prospérité.

#### Un débouché pour les PME

Enfin, Agri-Éthique, un pacte de commerce équitable qui travaille déjà sur le blé, s'est associé avec la Coopérative laitière des Alpes du Sud et la Fromagerie de Montbardon, afin de créer une filière sur le fromage. « Les petites exploitations familiales, avec des volumes restreints, situées dans des zones de montagne, ont besoin de débouchés. Notre concept consiste à se détacher des marchés pour avoir un prix fixe des matières premières à trois ans et créer un système équitable et rémunérateur pour le producteur », détaille Ludovic Brindejone, directeur général d'Agri-Éthique. Si, à ce jour, l'initiative ne touche que sept producteurs pour 700 000 litres de lait par an, elle pourrait se développer en fonction des débouchés.

Des changements de cap significatifs chez les industriels, qui se donnent les moyens de valoriser le marché. Certains, à l'instar de Bel, vont abandonner le conventionnel, mais d'autres continueront de jouer sur les différents tableaux. « Le lait classique ne va pas disparaître. Les produits doivent satisfaire tous les consommateurs », estime Jorge Boucas. Chez Lactel, la question se pose. « On glisse de plus en plus vers les produits qualitatifs, qui vont devenir une norme », remarque Étienne Verdier. Si généralisation il y a, les producteurs vont devoir prendre massivement ce virage et oublier le conventionnel, mais non sans coût. Car ces nouvelles méthodes nécessitent en moyenne six mois de conversion, surtout en ce qui concerne le sans-OGM. La réflexion sur le choix des matières premières s'avère donc nécessaire.

#### Bel mise sur le lait de pâturage

D'ici à quelques mois, les produits fromagers du portefeuille de Bel seront fabriqués à partir d'un lait de pâturage (cent cinquante jours par an à l'extérieur et alimentation sans OGM). Dès janvier, Leerdammer et Mini Babybel sont concernés et les autres marques suivront. Cette stratégie, qui court sur cinq ans, vise à accompagner les 1 000 éleveurs dans cette pratique. Outre l'aspect qualitatif apporté aux consommateurs,



[Visualiser l'article](#)

cette démarche a pour vocation de valoriser la production. Les éleveurs, dont le lait est payé en moyenne 322 € les 1 000 litres, bénéficieront d'une prime mensuelle de 22 € par 1 000 litres.

#### Un nouveau cahier des charges pour Lactel

Le leader du lait de consommation, Lactel, créé un nouveau standard avec sa marque L'Appel des Prés. Il s'agit de la mise en place d'une filière avec une collecte qui répond à un nouveau cahier des charges plus exigeant : un lait dont la provenance n'excède pas 50 km de l'usine et une alimentation du bétail, à 60 % composée d'herbage, qui doit être produite sur l'exploitation et garantie sans OGM. Par ailleurs, chaque vache doit bénéficier de 10 ares et pâturer deux cents jours par an. Pour le moment, environ 25 producteurs font partie de ce programme qui les rémunère 10 centimes d'euros en plus par litre.

#### Des initiatives chez les petits faiseurs

Dans le même esprit que les leaders, la coopérative laitière Ingrédia a lancé une démarche pour sa collecte qui garantit un lait sans OGM, une surface de pâturage de 15 ares accessible au moins cent soixante-dix jours par an, le respect du bien-être animal et une prime de 15 € les 1 000 litres pour les producteurs engagés. La gamme (lait de consommation, crème et poudre), est vendue sous la marque Prospérité dans les magasins Gamm vert.

Autre approche chez Agri-Éthique, qui propose des fromages équitables en lançant une filière avec la Coopérative des Alpes du Sud et la Fromagerie de Montbardon. 700 000 litres de lait ont été contractualisés auprès de sept producteurs. Agri-Éthique garantit une juste rémunération aux éleveurs, fixe un prix stable de matière première et agit pour l'environnement avec une démarche écoresponsable.

#### Sodiaal créé un label de qualité

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, Sodiaal veut revaloriser le lait de consommation. Ainsi, la coopérative lance un label de qualité dont les critères sont en adéquation avec les attentes sociétales : pâturages, alimentation sans OGM, bien-être animal. Elle a donc décidé de mettre l'accent sur la valeur, à volumes constants, en réorientant son mix vers des produits premium. Une enveloppe de 230 millions d'euros supplémentaires sera allouée aux investissements, à laquelle s'ajoutent les 80 à 100 millions annuels.